



CINQUANTE-NEUVIÈME SESSION
Du 13 au 17 novembre 2023
Pattaya (Thaïlande)

**RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE
LA PÉRIODE BIENNALE 2021-2022
PROROGÉ JUSQU'À LA FIN DE 2023 PAR LA DÉCISION 2(LVIII)
[Point 12a) de l'ordre du jour provisoire]**

Le présent document est préparé en application de la décision 2(LVI) du Conseil, qui prie le Directeur exécutif de rendre compte de l'état d'exécution du Programme de travail biennal (PTB) de l'OIBT pour les années 2021 et 2022. À la suite de la partie introductive, ce document répertorie les Activités approuvées par la décision 2(LVI) du Conseil, qui sont présentées de manière identique sous la forme d'un tableau. On notera toutefois que les colonnes «Pertinence» et «Organe compétent» ont été remplacées par une colonne donnant l'«État d'exécution».

Les tableaux de référence indiquant la pertinence de chaque Activité avec les objectifs/buts de l'Accord international sur les bois tropicaux (AIBT); le Plan d'action stratégique (PAS) de l'OIBT; les Objectifs mondiaux relatifs aux forêts (OMF) et les Axes programmatiques de l'OIBT figurent à l'annexe I. L'annexe I donne également des informations sur la «Pertinence» et l'«Organe compétent» de chacune des Activités.

En ce qui concerne le détail des termes de référence se rapportant à chaque Activité, on consultera le PTB 2021-2022 approuvé par la décision 2(LVI) du Conseil.

Le Programme de travail biennal (PTB) 2021-2022 a été adopté aux termes de la décision 2(LVI) du Conseil, puis prorogé jusqu'à la fin de l'année 2023 par la décision 2(LVIII). Toute référence ultérieure mentionnée dans le présent document renvoie donc au PTB 2021-2023. Il comporte 40 Activités réparties en deux parties. Dans la première partie sont regroupées les 24 Activités qui nécessitent d'être financées à partir des contributions volontaires, du budget essentiel, ou d'autres sources. Les Activités de la première partie ont été classées en cinq groupes en fonction de leur nature. La deuxième partie comprend les 16 Activités administratives et financières qui ne nécessitent pas de financement. En septembre 2021, a été ajoutée dans la 1ère partie une Activité supplémentaire, l'Activité 41, pour faciliter le détachement d'un responsable du programme par le Gouvernement de la Corée, qui est financé par le Service coréen des forêts. La situation du financement des Activités de la première partie est indiquée dans le tableau 1.

Tableau 1: Synthèse de la situation du financement du PTB 2021-2023 (au 30 septembre 2023)

| | | Situation du financement | Financement reçu (en \$EU) |
|--|---|--------------------------|------------------------------|
| GROUPE 1 – ACTIVITÉS DE TERRAIN IMPLIQUANT DES TRAVAUX DANS LES PAYS MEMBRES ET/OU LEUR PARTICIPATION | | | |
| 1 | Incitations à opérer des investissements dans des chaînes de valeur génératrices de croissance verte liées aux forêts tropicales | Partiel | 77 000 |
| 2 | Mise en place de chaînes d'approvisionnement de produits forestiers d'origine légale et durable | Intégral | 2,567 798 |
| 3 | Renforcement de la participation du secteur privé aux travaux de l'OIBT | Partiel | 50 000 |
| 4 | Amélioration de la gestion du teck | En attente | ZÉRO |
| 5 | Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES | Intégral | 725 538 |
| 6 | Surveillance indépendante du marché des bois porteurs d'une autorisation FLEGT | Intégral | Subvention de l'UE |
| 7 | a) Ateliers sur les critères et indicateurs | Partiel | 31 951 |
| | b) Adapter l'édition 2016 des Critères et indicateurs (C&I) OIBT de la GDF au contexte africain | | |
| 8 | Ateliers de renforcement des capacités en matière de statistiques | Partiel | 26 761 |
| 9 | Prévention et gestion des incendies dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre | En attente | ZÉRO |
| GROUPE 2 – TRAVAUX NORMATIFS EN MATIÈRE DE LIGNES DIRECTRICES OU AUTRES TRAVAUX STRATÉGIQUES | | | |
| 10 | Formulation d'un nouveau Plan stratégique de l'OIBT | Intégral | Financé par le PTB 2018-2019 |
| 11 | a) Mise en application des Lignes directrices OIBT sur l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes | En attente | ZÉRO |
| | b) Diffusion des Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical | Partiel | 100 000 |
| | c) Appui à des groupements féminins pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo | Partiel | 182 822 |
| GROUPE 3 – TRAVAUX/RÉUNIONS EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS/INITIATIVES | | | |
| 12 | Conservation et utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre | Partiel | 80 000 |
| 13 | Coopération et concertation avec le PCF, le FNUF et autres entités | Partiel | 120 000 |
| 14 | Collaboration en matière de critères et indicateurs de la gestion durable des forêts (GDF) | En attente | ZÉRO |
| GROUPE 4 – TRAVAUX DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION | | | |
| 15 | Stratégie de communication de l'OIBT | Intégral | Financé par le PTB 2018-2019 |
| 16 | Actualités des Forêts Tropicales (TFU) | Partiel | Essentiel |
| 17 | a) Activités de communication (site web, rapports, relations publiques, etc.) | Partiel | Essentiel & 36 000 |
| | b) Activités de sensibilisation (stands et/ou manifestations parallèles lors des rencontres internationales pertinentes) | Partiel | Essentiel |
| | c) Traduction en japonais du site web de l'OIBT et autres matériaux de relations publiques | Intégral | 75 000 |
| GROUPE 5 – TRAVAUX ANALYTIQUES ET STATISTIQUES, ET AUTRES TRAVAUX RÉGULIERS | | | |
| 18 | Participation du Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC) | Partiel | 40 000 |
| 19 | Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché | Partiel | Essentiel |
| 20 | Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets | Partiel | Essentiel |
| 21 | Programme de bourses de l'OIBT | Partiel | 337 770 |
| 22 | Service d'information de l'OIBT sur le marché (MIS) | Partiel | Essentiel |
| 23 | Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques | Partiel | Essentiel & 10 000 |
| 24 | Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois | Partiel | Essentiel |

Le total des financements recherchés pour le PTB 2021-2023 s'élève à 6 206 760 \$EU, qui comprend un montant de 1 860 000 \$EU approuvé au titre des dépenses essentielles de fonctionnement. Un montant de 4 346 760 \$EU est recherché dans le cadre de contributions volontaires. L'Activité 6 relative au Mécanisme de surveillance indépendante du marché (SIM) est intégralement financée par une subvention de l'Union européenne (UE) d'un montant de 4 millions d'euros et n'a pas été incluse dans le calcul des contributions recherchées/reçues au titre de ce PTB. Au moment de la préparation du présent rapport, des contributions volontaires d'un montant total de 4 460 640 \$EU avaient été reçues (voir le tableau 2).

Tableau 2: Annonces de contributions volontaires en faveur du PTB 2021-2023 (au 30 septembre 2023)

| Année | Montant recherché (en \$EU) | Montant reçu (en \$EU) |
|-------|-----------------------------|------------------------|
| 2021 | \$EU 2 050 000 | \$EU 1 852 923 |
| 2022 | \$EU 2 296 760 | \$EU 2 100 947 |
| 2023 | S.O. | \$EU 506 770 |
| Total | \$EU 4 346 760 | \$EU 4 460 640 |

En raison des manques à recevoir dans le versement des quotes-parts de contribution de membres au compte administratif, les activités approuvées dans le cadre du budget essentiel sont indiquées comme étant partiellement financées. En 2021, en raison du manque à recevoir à échéance les versements des contributions au compte administratif, la production de TFU a dû être suspendue et il a été demandé aux correspondants du MIS de reporter leurs règlements prévus durant la période courant la fin de mai à la mi-août 2021.

En 2021-2023 (jusqu'en septembre), des contributions volontaires ont été reçues en faveur du PTB 2021-2023 de la part du Japon, des États-Unis d'Amérique, de la Chine, des Pays-Bas et de la Finlande. Des contributions ont également été reçues de la part du Secrétariat de la CITES, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de la Soka Gakkai, de la *Precious Forest Foundation*, de Kisso-an et de l'Institut de promotion du commerce et de l'investissement de Macao (IPIM). Dans le présent rapport figure également une (1) Activité supplémentaire, l'Activité 41 «Facilitation du détachement d'un responsable de programme par le Gouvernement de la Corée». Cette Activité s'inscrit dans le cadre d'un accord de coopération fondé sur le protocole d'accord conclu entre le Service forestier coréen (KFS) et l'OIBT en vue de renforcer leur coopération dans le cadre du détachement d'un Directeur de programme. Le Directeur de programme (M. Taesik Ham) a été détaché durant la période de septembre 2021 à septembre 2024. M. Ham a ensuite regagné la Corée en août 2023 et son remplaçant (M. Soomin Lee) a été détaché pour la période de septembre 2023 à septembre 2024. Ce détachement est intégralement financé par le KFS par une contribution volontaire de 1,23 milliard KRW, soit environ 1 million \$EU. Cette contribution n'entre pas dans le calcul des financements recherchés/reçus dans le cadre du présent PTB. Les contributions volontaires reçues à ce jour sont récapitulées dans le tableau 3.

Tableau 3: Contributions volontaires au PTB 2021-2023, par donateur (au 30 septembre 2023)

| Membres | \$EU |
|--|-------------|
| Japon | 1,122 147 |
| États-Unis d'Amérique | 620 000 |
| Chine | 283 000 |
| Pays-Bas | 119 823 |
| Finlande | 5 247 |
| Fonds non préaffectés et Fonds pour le Partenariat de Bali | 60 000 |
| Total partiel a) | 2,210 217 |
| Hors membres | |
| Institut de promotion du commerce et de l'investissement de Macao (IPIM) | 1,333 920 |
| Secrétariat de la CITES | 400 538 |
| FAO | 314 848 |
| Soka Gakkai | 182 822 |
| Precious Forest Foundation (PFF) | 11 000 |
| Kisso-an | 7 295 |
| Total partiel b) | 2,250 423 |
| Total (a + b) | 4,460 640 |
| Accords de subvention | |
| Subvention de l'UE au SIM (Activité 7) | *4 687 440 |
| Autres contributions | |
| Détachement d'un agent Service forestier coréen (KFS) | **1 006 502 |

*Accord de subvention de l'UE (4 000 000 €)

** Accord de coopération avec le KFS (1,23 milliard KRW)

Pour résumer, sur les 24 Activités nécessitant un financement, deux (les Activités 10 et 15) ont été intégralement financées dans le cadre du précédent PTB et une (1) est financée par une subvention de l'UE (Activité 6). Parmi les activités restantes, deux Activités (l'Activité 2, LSSC; l'Activité 5, OIBT-CITES) ont été intégralement financées, 16 (dont six Activités approuvées au titre du budget essentiel) sont partiellement financées et trois restent en attente d'un financement. Deux Activités financées sur le budget essentiel ont aussi reçu des contributions volontaires pour des volets additionnels, à savoir l'Activité 17 a) et l'Activité 23.

État d'exécution, avancement, réalisations:

On trouvera ci-dessous une brève synthèse sur la situation, l'avancement de la mise en œuvre et les réalisations de chacune des Activités qui ont été financées partiellement ou en intégralité au titre du présent PTB. Pour plus de détails, on se reportera au tableau figurant dans le Rapport d'activité.

Groupe 1 – Activités de terrain impliquant des travaux dans les pays membres et/ou leur participation

- **Activité 1 – Incitations à opérer des investissements dans des chaînes de valeur génératrices de croissance verte liées aux forêts tropicales**

Le Secrétariat a signé en 2021 un contrat avec la FAO en vue d'élargir à l'ensemble des bois les travaux menés au titre de l'Activité 2 du précédent PTB, qui portent sur une étude mondiale du déficit de l'offre en bois tropicaux par rapport à la demande. Cette étude ainsi élargie a été publiée par la FAO en juillet 2022. Les travaux en vue d'achever l'Activité financée par le Gouvernement de l'Allemagne (BMEL) dont il a été rendu compte dans le précédent PTB au titre de l'Activité 2 ont également été menés à terme. Celle-ci inclut la publication des études *Incitations fiscales et non fiscales à la gestion durable des forêts* (n° 48 de la Série technique OIBT) et *Bois tropicaux 2050* (n° 49 de la Série technique OIBT), toutes deux disponibles dans les langues officielles de l'OIBT sur www.itto.int/technical_report/. Cette activité est aujourd'hui achevée.

- **Activité 2 – Mise en place de chaînes d'approvisionnement de produits forestiers d'origine légale et durable**

Cette Activité fait partie du Programme relatif aux chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC) mis en œuvre à titre pilote. Elle a reçu un financement de la part de l'Allemagne, du Japon, des États-Unis d'Amérique, de la Chine, de l'Institut de promotion du commerce et de l'investissement de Macao (IPIM) et de la FAO. Un financement de 2 567 798 \$EU au total a été reçu pour les divers volets, ainsi que l'indique le rapport d'activité ci-dessous.

Les activités subsidiaires financées (ayant fait l'objet d'une annonce de financement/comptabilisées dans le cadre du PTB précédent) par le Gouvernement de l'Allemagne (BMEL) dont il est rendu compte dans le cadre de l'Activité 2 ont été achevées à la fin de 2021 et les rapports connexes ont été soumis et finalisés. Ces activités subsidiaires sont: 2.1 a. «Appui à la mise en place de la Plateforme d'échange d'informations interentreprises»; 2.1 b. «Étude d'un dispositif international de traçabilité des bois fondé sur des chaînes de blocs dans l'optique de mettre en place des chaînes d'approvisionnement en bois durables»; et 2.1 c. «Portail du commerce du bois: Pour un commerce légal du bois éclairé».

L'Activité spéciale PP-A/53-323, financée par l'Agence forestière japonaise, qui porte sur le Renforcement des capacités à mettre en œuvre des chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC) par les parties prenantes dans les pays du bassin du Congo est rapportée intégralement achevée (sur les plans technique et financier) dans le document CRF(LVI)/2 au titre du point 8.3 de l'ordre du jour consacré aux Activités du PTB achevées.

Deux activités subsidiaires approuvées par l'OIBT au titre de l'Activité 2 ont été intégralement financées en milieu d'année 2022 par l'Institut de promotion du commerce et de l'investissement de Macao (IPIM) basé dans la Région administrative spéciale de Macao, en Chine, à savoir 2.10 «Appui à la mise en place et à l'exploitation d'une Plateforme mondiale de l'index des bois dans l'optique de mettre en place des chaînes d'approvisionnement légales et durables de produits» et 2.11 «Appui à l'exploitation collaborative pilote du Dispositif de traçabilité fondé sur des chaînes de blocs (BTTS) dans l'optique de la mise en place de chaînes d'approvisionnement légales et durables de produits forestiers». Ces deux activités subsidiaires ont été approuvées et financées en mai 2022 et leur mise en œuvre a débuté en juin 2022. La mise en œuvre est en bonne voie et les produits et activités sont exécutés suivant le calendrier prévu. Le rapport d'achèvement et les rapports techniques relatifs à ces deux activités subsidiaires ont été

réemment soumis et elles seront toutes deux achevées sous peu dans le respect de leurs contrats et plans des travaux.

Une autre activité subsidiaire «Lignes directrices et recommandations relatives aux contrats et pratiques se rapportant au commerce international des bois tropicaux» a été approuvée et financée par l'OIBT en janvier 2023 au titre de l'Activité 2. Sa mise en œuvre est en bonne voie et les activités prévues sont exécutées suivant le calendrier prévu. L'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT), son agence d'exécution, a soumis son premier rapport d'avancement en mai 2023. Cette activité subsidiaire est anticipée s'achever d'ici à la fin de 2023.

L'OIBT poursuivra ses efforts visant à promouvoir les chaînes d'approvisionnement légales et durables des bois tropicaux en 2024 et au-delà.

- **Activité 3 – Renforcement de la participation du secteur privé aux travaux de l'OIBT: formation par la filière à la conformité à la législation/diligence raisonnée**

Au cours de 2022, les travaux commencés au Guatemala au titre du PTB précédent ont été achevés. Des consultations sont en cours avec l'Institut des ressources mondiales (WRI) et d'autres partenaires concernant les propositions visant à étendre en 2023 la formation du secteur privé à un ou plusieurs autres pays, le Guyana étant privilégié dans les discussions en cours. Des financements supplémentaires sont nécessaires pour élargir les activités de formation à tous autres pays. Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2024 et au-delà.

- **Activité 4 – Renforcement de la gestion du teck**

En 2018, une proposition intitulée «Renforcement de la conservation et de la gestion durable des forêts de teck et des chaînes d'approvisionnement légales et durables du bois dans la sous-région du grand Mékong» a été formulée. Le Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL) a contribué un financement de 1,236 250 \$EU en appui à sa mise en œuvre. Cette activité exécutée dans la sous-région du grand Mékong s'est achevée à la fin de septembre 2022. Ses acquis et réalisations sont présentés dans le document CRF(LVII)/2 au titre du point 8.3 de l'ordre du jour du CRF consacré aux activités achevées du PTB. Une proposition d'activité consécutive a été approuvée par le BMEL (Allemagne) avec un budget de 1,413 364 \$EU pour une période de trois années. Elle sera mise en œuvre dans le cadre du PTB 2024-2025 (Activité 3) et au-delà.

- **Activité 5 – Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES**

L'OIBT a conclu en 2021 un contrat avec le Secrétariat de la CITES en vue d'apporter son assistance au Programme de la CITES sur les espèces arborées (CTSP). Ce contrat apporte à l'OIBT un montant de 400 538 \$EU pour: i) mener une étude sur les essences productrices de bois d'Agar et organiser un atelier de validation ayant pour but d'examiner l'étude; ii) coorganiser un atelier international de formation sur l'identification des bois; iii) assister, conseiller et contribuer des apports à l'examen à mi-parcours et final du CTSP; et iv) participer aux réunions du Comité consultatif du CTSP. Au titre de cette Activité, l'OIBT a par ailleurs financé, dans le cadre de sa contribution au CTSP, un projet sur la gestion durable de l'acajou en Équateur. Les Activités qui précèdent étaient toutes en cours d'exécution en 2022-2023. Le rapport final sur l'ensemble des travaux couverts par le contrat a été soumis au Secrétariat de la CITES en novembre 2022 et l'ultime tranche des fonds contractuels a été reçue au cours du premier trimestre 2023. Le projet en Équateur a également mené à bien l'ensemble de ses activités et le rapport final (disponible sur le site web de l'OIBT) a été soumis au cours du premier semestre 2023.

L'OIBT continue également, en dehors du CTSP, d'aider ses pays membres à appliquer les dispositions relatives aux espèces d'arbres tropicales inscrites à la CITES avec l'appui d'autres donateurs (les États-Unis ont annoncé un montant supplémentaire de 325 000 \$EU en faveur de cette Activité pour 2021-2023). Ces travaux couvrent:

- Un projet à Madagascar ayant pour objet d'accompagner la mise en œuvre du plan d'utilisation et de suivi/traçabilité des stocks de bois de rose (les activités du projet devant être achevées d'ici à la fin de 2023);
- Un projet au Cameroun en collaboration avec l'Université d'Adélaïde (Australie) visant à mettre en place des tests de traçabilité et de vérification génétiques dans les chaînes d'approvisionnement de *Prunus africana* et de *Pericopsis elata* (les prélèvements d'échantillons au Cameroun sont terminés et les échantillons de bois/d'écorce sont en cours d'acheminement vers l'Australie; son achèvement est prévu au début de 2024);
- Participation à divers groupes de travail de la CITES (bois d'agar, Avis de commerce non

préjudiciable (ACNP), etc.) et à diverses enceintes de la CITES (Comité pour les plantes et Comité permanent, réunions de la Conférence des Parties, etc.).

L'OIBT est toujours à la recherche pour cette Activité de financements supplémentaires de la part de donateurs en vue d'accompagner l'application des dispositions de la CITES concernant les essences tropicales, dans la mesure où la demande des pays membres reste forte à cet égard. Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2024 et au-delà.

- **Activité 6 – Surveillance indépendante du marché des bois porteurs d'une autorisation FLEGT**

Le projet SIM a mené à bien ses activités à la fin de décembre 2022, son rapport final ayant été soumis à la Commission européenne (Union européenne) à la fin de juin 2023 et la dernière tranche des fonds contractuels versée à la fin de septembre 2023 conformément aux dispositions de l'accord. Le Comité de pilotage du projet, dont les réunions avaient été reportées à plusieurs reprises à partir de mars 2021 en raison de la pandémie de Covid-19, s'est réuni pour la dernière fois à Bruxelles en novembre 2022. Le Plan des travaux d'achèvement de cette activité a été finalisé au cours de cette réunion.

En 2022, sa dernière année d'exécution, les activités du Mécanisme SIM ont continué d'être impactées dans certains pays par des facteurs externes, dont la pandémie de Covid-19. Des déplacements ont pu être effectués en Europe et à destination de l'Indonésie durant la première moitié de 2022, avant d'être de nouveau restreints durant la seconde moitié, en raison de cas de Covid-19 au sein de l'équipe SIM et de la situation chaotique des conditions de voyage résultant des pénuries de personnel dans les aéroports européens. Le Plan des travaux en 2022 s'est recentré sur les activités du résultat 3 «Une stratégie de long terme pour pérenniser le mécanisme de Surveillance indépendante du marché au-delà de ce projet est définie en concertation avec l'Union européenne et les pays partenaires d'un Accord volontaire de partenariat (APV)».

Les pouvoirs publics, le secteur privé, et les acteurs des organisations de la société civile en Indonésie ont été consultés sur les activités passées, en cours et potentielles du mécanisme SIM ainsi que sa structure de fonctionnement au cours de trois sessions distinctes les 17 et 18 mai 2022 à Jakarta. Une consultation du secteur privé européen et des organisations non gouvernementales ainsi que des prestations de conseil ont été organisées le 1^{er} juin 2022 durant le Carrefour International du Bois, un salon professionnel qui a lieu en France. Des remontées d'information de la part du commerce et des Autorités compétentes connexes au Plan d'action de l'Union européenne relatif aux réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT) et au Règlement sur le bois de l'Union européenne (RBUE) ont également été sollicitées dans le cadre du sondage annuel du mécanisme SIM.

Au sein des autres partenaires d'un APV, le mécanisme SIM a également consulté les acteurs au Ghana et au Viet Nam, pays dont on considère généralement qu'ils seront probablement les prochains à démarrer un régime d'autorisation FLEGT dans un avenir proche. Les acteurs des organismes gouvernementaux et organisations de la société civile au Ghana ont été consultés dans le cadre de deux webinaires distincts en août 2022. Des consultations de même ordre ont eu lieu au Viet Nam en novembre.

Les autres activités du mécanisme SIM, tels les points sur l'actualité du marché et les bulletins d'information, se sont également poursuivies au cours de 2022. Le Plan des travaux 2022 du SIM prévoit la préparation de quatre rapports «modulaires» (en lieu et place d'un unique Rapport annuel, tel que celui préparé pour 2021) couvrant l'actualité du commerce et des marchés, les retours des consultations des acteurs et les résultats de l'enquête sur le commerce. Ils ont été publiés entre avril 2022 et avril 2023. Cette nouvelle formule a été pensée en réponse aux retours selon lesquels les Rapports manuels n'étaient pas suffisamment accessibles et étaient publiés à intervalles trop longs. Le rapport final sur cette activité menée à bonne fin sera présenté lors de la 59^e session du CIBT.

- **Activité 7 – Suivi des progrès dans l'application des critères et indicateurs de la gestion durable des forêts**

(b) Adapter l'édition 2016 des Critères et indicateurs (C&I) OIBT de la GDF au contexte africain.

L'OIBT a signé un accord de services spéciaux (ASS) avec un consultant international et un consultant régional en vue de mettre en oeuvre cette Activité du PTB. Les consultants ont préparé un projet de document d'information qui a été examiné par le Secrétariat de l'OIBT, et a été validé sur le plan technique au cours d'un atelier régional tenu du 28 au 30 septembre 2021, auquel ont assisté les points focaux de l'OIBT des pays membres de l'OIBT en Afrique ainsi que des représentants des parties prenantes du secteur forestier concernées. Des fonds supplémentaires ont été annoncés en faveur de cette activité

lors de la 58^e session du CIBT afin de permettre que les C&I révisés/adaptés fassent l'objet de travaux éditoriaux, mise en page/maquette et publication qui devraient être terminés d'ici la 59^e session du CIBT, stade auquel cette activité sera achevée.

- **Activité 8 – Ateliers de renforcement des capacités en matière de statistiques**

L'objet de cette Activité est de renforcer les capacités en matière de communication de statistiques (à savoir le Questionnaire commun sur le secteur forestier). En raison de la pandémie et des incertitudes et difficultés à voyager qu'elle engendre, aucun atelier sur les statistiques n'a pu être organisé en présentiel en 2022.

Le prochain atelier régional envisagé devrait se tenir en présentiel en Amérique latine (probablement au Mexique) au début de 2024. Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2024 et au-delà.

- **Activité 9 – Prévention et gestion des incendies dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre**

a) Les Activités PP-A/56-340-1 (Indonésie) et PP-A/56-340-2 (Pérou) ont fait l'objet d'un compte rendu détaillé en 2022 dans le document CRF(LVI)/2 au titre du point 8.3 de l'ordre du jour consacré aux Activités achevées du PTB. Ces deux activités sont achevées.

Groupe 2 – Travaux normatifs en matière de lignes directrices ou autres travaux stratégiques

- **Activité 10 – Formulation d'un nouveau Plan d'action stratégique**

Quatre réunions du Groupe de travail ont été organisées au total pour préparer le projet de Plan d'action stratégique de l'OIBT 2022-2026, avec l'appui du Secrétariat et de deux consultants. Le rapport du Groupe de travail et le Plan d'action stratégique de l'OIBT 2022-2026 proposé ont été présentés au Conseil à sa cinquante-septième session et adopté par sa décision 5(LVII). Le Plan d'action stratégique de l'OIBT 2022-2026 a été publié en juin 2022 dans toutes les langues de travail de l'Organisation, plus le japonais, et peut être téléchargé sur www.itto.int/fr/council_committees/action_plans/

- **Activité 11 – Élaboration de lignes directrices de l'OIBT et mise en application chez les membres**

(a) Mise en application des *Lignes directrices de l'OIBT sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes*

Les *Lignes directrices de l'OIBT sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes* sont incorporées depuis 2019 dans le processus de formulation des projets par les membres qui soumettent des propositions de projets dans le cadre du Cycle régulier des projets, lequel requiert que ces lignes soient prises en compte. Dans leur évaluation des projets soumis, le Panel d'experts de l'OIBT vérifie si ces lignes directrices sont citées/prises en compte dans les propositions. La même démarche est suivie depuis décembre 2020 dans le nouveau processus des notes conceptuelles et envisagée le cas échéant. L'OIBT est en discussion avec ses partenaires collaborateurs au sujet de l'organisation en 2024 d'un atelier international sur le rôle des femmes dans le secteur forestier (y compris la transformation primaire), sous réserve que de nouveaux financements soient mis à disposition.

(b) Diffusion des *Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical*

Les *Lignes directrices pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical* ont été élaborées par l'OIBT en collaboration avec de nombreux partenaires, dont l'AFoCO, le CIFOR, la FAO, l'UICN et l'IUFRO, dans le cadre d'une initiative conjointe du Partenariat de collaboration sur la restauration des paysages forestiers (RPF). Dans ces lignes directrices, les six principes de la RPF sont articulés en 32 éléments directeurs pour mettre la RPF en pratique sur le terrain. L'OIBT cherche à encourager l'emploi de ces lignes directrices pour qu'elles soient appliquées à titre de document de référence et de guide dans la mise au point d'interventions de RPF au niveau national et infranational, mais aussi pour mettre des financements à disposition de la RPF; et encourager leur utilisation comme moyen d'accroître les capacités des pays tropicaux à mener des interventions de RPF, en association avec d'autres lignes directrices, outils et approches spécifiques. Cette Activité a pour but d'encourager l'exploitation des nouvelles lignes directrices sur la RPF au niveau national et infranational dans les trois régions tropicales, afin de contribuer à la conception, à la planification, à la mise en oeuvre et au suivi fructueux des interventions de RPF dans les pays membres de l'OIBT. Une série d'ateliers en ligne destinés à diffuser les lignes directrices relatives à la RPF ont été organisés en 2021 à destination des régions Asie-Pacifique et Amérique latine. Ces efforts se sont poursuivis en 2022 et en 2023 en collaboration avec des

partenaires à destination de la région Asie-Pacifique. Cette Activité fera l'objet d'un compte rendu au titre du point 5 (Travaux de politique) de l'ordre du jour du CRF.

(c) Appui à des groupements féminins pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo

L'Activité pilote PP-A/56-341 (Appui à des groupements de femmes pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo), fera l'objet d'un compte rendu détaillé dans le document CRF(LVII)/3 au titre du point 8.3 de l'ordre du jour du CRF consacré aux Activités du PTB.

Groupe 3 – Travaux/réunions en collaboration avec d'autres organisations/initiatives

- **Activité 12 – Conservation et utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre**

Le protocole d'accord (MoU) entre l'OIBT et la Convention sur la diversité biologique (CDB) a été renouvelé en février 2021 et les deux Secrétariats collaborent actuellement à l'élaboration du document de programme pour 2024-2025, en vue de mettre en œuvre l'Initiative OIBT-CDB de collaboration en appui à l'exécution des objectifs et cibles du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Aux fins de partager les précieux enseignements tirés de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales, une manifestation commune OIBT-CDB a été organisée au cours de 15^e Conférence des Parties à la CDB à Montréal en partenariat avec l'Organisation du traité de coopération amazonienne (ACTO) et le Réseau des institutions de formation forestière et environnementale de l'Afrique centrale (RIFFEAC).

- **Activité 13 – Coopération et concertation avec le PCF, le FNUF et autres entités**

Tous les travaux de coopération et de concertation avec les membres du PCF, et certains membres du PCF à titre individuel, menés en 2021 ont eu lieu en ligne, ce en raison des exigences découlant de la Covid-19 qui étaient toujours en place. La participation en présentiel aux différentes réunions a repris à partir de 2022. On trouvera dans le tableau en pages 24-26 une liste des réunions, manifestations et

- **Activité 14 – Collaboration en matière de critères et indicateurs de la gestion durable des forêts**

L'OIBT a contribué en 2022 à parachever l'édition 2020 de *l'Évaluation des ressources forestières mondiales* (rapport FRA 2020 de la FAO), notamment en coorganisant une manifestation parallèle sur la contribution des C&I à la GDF lors du XV^e Congrès forestier mondial tenu en mai 2022 à Séoul, en Corée. Le Secrétariat a par ailleurs participé en octobre 2023 à la 32^e réunion du Processus de Montréal au cours des réunions de la Commission des forêts d'Asie-Pacifique à Sydney, en Australie. L'OIBT continuera de collaborer avec les processus internationaux pertinents se rapportant aux C&I et continuera de siéger au Conseil consultatif de la FAO sur le FRA. Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2024 et au-delà.

Groupe 4 – Travaux de communication et de sensibilisation

- **Activités 15 à 17**

Les Activités du Groupe 4 ont donné lieu à une production aussi variée que diversifiée en matière de communication comprenant notamment des publications, des vidéos, des bulletins d'information, des publications sur les réseaux sociaux, l'organisation de stands d'exposition en ligne et des mises à jour du site web, ainsi que la participation en ligne à divers webinaires et autres manifestations internationales. Le Conseil s'est dit satisfait du projet de stratégie de communication (qui lui a été présenté lors de sa 57^e session (document ITTC(LVII)/16), comme s'agissant d'un plan ambitieux destiné à améliorer la visibilité et les messages de l'OIBT, et à appuyer ses efforts de levée de fonds, en notant que sa mise en œuvre nécessiterait des moyens supplémentaires. Les avancées de la mise en œuvre de la stratégie sont décrites dans le tableau ci-après. Il importe de noter que le recours aux communications numériques (par ex., site web, e-bulletins d'information, réseaux sociaux et webinaires) a augmenté de manière substantielle durant la pandémie. Le manque à recevoir des contributions de membres au budget administratif a eu des répercussions sur les travaux de sensibilisation de l'Organisation en 2021, par exemple en entraînant la suspension temporaire d'*Actualités des Forêts Tropicales* (TFU) (les travaux relatifs à TFU ont repris vers la mi-août 2021). Les coûts de production de TFU ont substantiellement augmenté en 2022 sous l'effet de la hausse des coûts d'impression et d'expédition, un effet collatéral de la pandémie de Covid-19 et des goulots d'étranglement dans le transport. Le Secrétariat a toutefois trouvé les moyens de maintenir sa production dans les limites du budget alloué, ce qui a toutefois eu des répercussions sur la programmation de l'année. Les efforts de sensibilisation ont été renforcés en 2023,

en particulier dans le cadre des Journées internationales; d'allocutions dans des enceintes internationales et au Japon; et de la mise en œuvre de la stratégie de communication, présentée lors de la 57^e session du CIBT, autant d'éléments qui ont eu des implications minimales en termes de coûts.

Groupe 5 – Travaux analytiques et statistiques, et autres travaux réguliers

- **Activité 18 – Participation du Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC)**

La cinquante-septième session du CIBT s'étant tenue en visioconférence, aucune aide aux voyages n'a été requise en 2021 pour la participation du TAG/GCSC aux travaux du Conseil. Des financements ont été fournis pour soutenir la présence du TAG et du GCSC aux cinquante-huitième et cinquante-neuvième sessions du CIBT. Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2024 et au-delà.

- **Activité 19 – Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché**

Les déplacements étant restés difficiles, voire impossibles, en 2021, le Secrétariat a collaboré avec le TAG en préparation à l'édition 2021 de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché sur le thème «Défis de la pandémie de Covid-19» organisée concomitamment à la cinquante-septième session du CIBT. Le TAG a organisé l'édition 2022 sur le thème «Marché du carbone et filière du bois: Une opportunité pour un changement de paradigme?», conjointement à la cinquante-huitième session du CIBT, qui s'est tenue en format hybride (participation en ligne et en présentiel) le 8 novembre 2022. Le thème de l'édition 2023 de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché, qui se tiendra le 14 novembre 2023 à Pattaya, en Thaïlande, durant la 59^e session du CIBT aura pour thème «La filière des bois tropicaux : Défis et opportunités découlant de l'évolution des priorités». Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2024 et au-delà.

- **Activité 20 – Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets**

Les travaux du cinquante-huitième Panel d'experts se sont déroulés par voie électronique. Le rapport sera présenté dans le cadre d'une séance commune des Comités au titre du point 1 de l'ordre du jour provisoire [document ITTC/EP-58]. Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2024 et au-delà.

- **Activité 21 – Programme de bourses de l'OIBT**

La Commission de sélection des bourses se réunira en ligne avant la tenue de la cinquante-neuvième session du Conseil et formulera des recommandations à l'intention du Conseil concernant l'attribution de bourses dans le cadre du cycle 2023 du Programme de bourses. Le rapport de la Commission de sélection des bourses (document ITTC/LIX/7), dont le rapport d'activité sur l'exécution du programme de bourses de l'OIBT, sera présenté au Conseil dans le cadre de la présentation du rapport d'activité sur le PTB. Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2024 et au-delà.

- **Activité 22 – Service d'information de l'OIBT sur le marché (MIS)**

Vingt-trois numéros du Rapport sur le marché des bois tropicaux (*Tropical Timber Market Report*, TTMR) ont été publiés en 2021 et 2022 et un nombre identique va être publié en 2023. Le rapport est diffusé à plus de 18 000 lecteurs abonnés, dont bon nombre le font circuler à d'autres. Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2024 et au-delà.

- **Activité 23 – Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques**

En 2022, la réunion du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques forestières (IWGFS) s'est tenue en ligne. Les principaux sujets abordés y ont été les améliorations permanentes au Questionnaire commun sur le secteur forestier avec l'actualisation de la définition de certains produits, la manière d'accroître le taux de réponse, l'inclusion de nouveaux produits lors de la prochaine révision du Système harmonisé de l'Organisation mondiale des douanes et l'examen d'activités ordinaires sur les statistiques qui sont menées avec des organisations partenaires. Une autre réunion s'est tenue en ligne en janvier 2023.

La base de données statistiques de l'OIBT a été mise à jour à deux reprises en 2022 et en 2023 (en février et en août) afin d'y incorporer les plus récents chiffres de la production et du commerce des produits primaires et du commerce des produits bois secondaires couvrant la période 1990-2022. Les prochaines mises à jour auront lieu en février 2024 et en août 2024 pour couvrir la période 1990-2023. Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2024 et au-delà.

- **Activité 24 – Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois**

Le projet de *Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois pour 2021-2022* a été présenté à la cinquante-huitième session du CIBT en novembre 2022. Suite aux apports du Conseil, au recueil de données complémentaires, à leur analyse et au travail éditorial afférent, l'édition 2021-2022 de la *Revue biennale* a été publiée en 2023 et sera diffusée au cours de la 59^e session du CIBT.

Une étude de long terme sur la consommation et le commerce des produits bois tropicaux de transformation primaire et secondaire a été cofinancée dans le cadre de cette Activité et sera publiée avec la *Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois 2021-2022*. Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2024 et au-delà.

RAPPORT D'ACTIVITÉ
PROGRAMME DE TRAVAIL BIENNAL POUR 2021-2022

GROUPE 1 – ACTIVITÉS DE TERRAIN IMPLIQUANT DES TRAVAUX DANS LES PAYS MEMBRES ET/OU LEUR PARTICIPATION

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|--|---|---|---|
| <p>1. Incitations à opérer des investissements dans des chaînes de valeur génératrices de croissance verte liées aux forêts tropicales</p> | <p>En 2018-2020, l'OIBT a mené six études de cas de pays tropicaux dont l'objet sera d'analyser les incidences des incitations en place (et l'impact potentiel de nouvelles) qui visent à favoriser l'investissement dans des forêts productrices en vue de mettre en place des paysages libres de toute déforestation et des chaînes de valeur génératrices de croissance verte. L'OIBT a par ailleurs conduit une étude sur les potentiels déficits de l'offre en bois tropicaux par rapport à la demande et sur les conséquences de la pandémie de Covid-19 qui perdure sur le commerce des bois tropicaux et les perspectives de redressement. En utilisant le reliquat des fonds de l'activité du PTB 2018-2019, cette activité conduira une étude additionnelle et un atelier proposé en Afrique qui n'ont pas pu être organisés comme prévu en raison de la pandémie de Covid-19. Si un financement supplémentaire est annoncé, les travaux seront élargis pour couvrir une étude de cas et un atelier supplémentaires en Asie et en Amérique, et pour préparer des documents d'orientation sur les résultats de l'étude d'impact de la Covid-19 sur l'offre et la demande.</p> <p>Nouveau financement estimatif recherché: \$EU150 000</p> <p>Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU75 000 Année 2022-\$EU75 000</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers menés et études de cas conduites dans un maximum de trois pays producteurs de l'OIBT • Participation du Secrétariat de l'OIBT aux réunions/initiatives pertinentes connexes | <p>Financement reçu: \$EU 77 000 Financement en attente: Année 2021 \$EU ZÉRO Années 2022-2023 \$EU 73 000</p> <p>Le Secrétariat a signé en 2021 un contrat avec la FAO en vue d'élargir à l'ensemble des bois les travaux menés au titre de l'Activité 2 du précédent PTB, qui portent sur une étude mondiale du déficit de l'offre en bois tropicaux par rapport à la demande, qui a été étendue à l'ensemble des bois. Cette étude ainsi élargie a été publiée par la FAO en juillet 2022. Les rapports permettant d'achever l'Activité financée par le Gouvernement de l'Allemagne (BMEL), dont il a été rendu compte dans le précédent PTB au titre de l'Activité 2, ont également été parachevés. Il s'agit de <i>Incitations fiscales et non fiscales à la gestion durable des forêts</i> (n° 48 de la Série technique OIBT) et de <i>Bois tropicaux 2050</i> (n° 49 de la Série technique OIBT), tous deux disponibles dans les langues officielles de l'OIBT sur www.ito.int/technical_report. Cette activité est aujourd'hui achevée.</p> |
| <p>2. Mise en place de chaînes d'approvisionnement de produits forestiers d'origine légale et durable</p> | <p>Il s'agit d'accompagner la mise au point de solutions innovantes permettant d'apporter des assurances du caractère durable et légal, y compris en élaborant/appliquant des plans de gestion durable des forêts et en développant/mettant en place des chaînes d'approvisionnement durables, y compris des</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Les capacités en matière de GDF et/ou de chaînes d'approvisionnement durables développées pour | <p>Financement reçu: \$EU 2 567 798 Financement en attente: Année 2021 ZÉRO Années 2022-2023 ZÉRO</p> <p>Cette Activité a reçu un financement total de 2,567 798 \$EU, qui est destiné aux divers volets indiqués ci-dessous. Aucun</p> |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|----------|--|--|--|
| | <p>systèmes de traçabilité des bois et autres outils. Dans le cadre du PTB 2018-2020, l'OIBT a mis sur pied un programme relatif aux chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC) pour les bois et produits forestiers tropicaux et a travaillé avec les partenaires concernés en vue d'accroître la vérification de la légalité et de la durabilité en créant une plateforme des chaînes d'approvisionnement vertes qui fasse le lien entre les produits forestiers légaux et durables et les marchés. Au moyen du reliquat de fonds du PTB 2018-2020, les travaux suivants se poursuivront en 2021-2022: création de la plateforme LSSC-GGSC; organisation d'ateliers régionaux de formation aux LSSC-GGSC; conduite d'une étude sur les applications des chaînes de blocs aux systèmes de traçabilité du bois; développement du site web du Portail du commerce du bois (TTP); ainsi que d'autres manifestations et activités.</p> <p>Des financements supplémentaires sont requis au titre du présent PTB pour mettre en oeuvre la Phase III du Réseau mondial de traçabilité des bois (GTTN) à partir de 2021. Le GTTN a été créé en 2012 sous la forme d'une alliance ouverte dans l'objectif de favoriser la mise en application d'outils novateurs en matière d'identification, afin d'aider à lutter contre l'exploitation forestière illicite et le commerce associé sur toute la planète, a fédéré les parties prenantes préoccupées par l'exploitation forestière illicite et le commerce associé, dont des institutions clés, en vue d'un usage intégré de technologies innovantes telles que le génotypage ou l'utilisation de marqueurs isotopiques stables pour l'identification et la traçabilité des essences ligneuses. Les Phases I et II du GTTN ont été en grande axées sur la recherche et la science. Si des financements sont apportés, l'OIBT prendra la responsabilité de la coordination du GTTN dans le cadre de l'Axe programmatique relatif aux Programme des LSSC (l'AP1) en se focalisant sur l'application des outils mis au point dans le cadre des Phases I et II du GTTN, pour sensibiliser aux</p> | <p>un maximum de dix opérateurs forestiers tropicaux et autres entités appartenant au secteur industriel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commerce de bois d'origine légale/durable vérifiée provenant de ces opérateurs forestiers/entités du secteur privé intensifié | <p>financement n'a été annoncé en faveur de la Phase III du GTTN</p> <p>2.1 Appui à la mise en place et à l'exploitation de la Plateforme mondiale des chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC)</p> <p>2.1 a. Appui à la mise en place de la Plateforme d'échange d'informations interentreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Plateforme a été mise en place et a commencé à fonctionner en août 2019, y compris le site web des LSSC-GGSC et l'index des chaînes d'approvisionnement mondiales vertes (GGSC). Cette activité subsidiaire a été achevée à la fin de 2021 et les rapports connexes ont été soumis et finalisés. • La fonction et la structure du site web des LSSC-GGSC (http://itto-ggsc.org) ont été développées et sont en exploitation depuis juin 2020. Le site web a été activé et offre des versions chinoise, anglaise et française. • L'exploitation initiale de l'index des GGSC a débuté au moyen des données recueillies depuis janvier 2020 puis publiées mensuellement sur le site web des GGSC sur: http://itto-ggsc.org/site/article_zsbg/id/44 • La Plateforme d'échange d'informations interentreprises sur les GGSC a été amorcée et développée. La Plateforme a communiqué de manière périodique avec les associations et organismes du bois de plus de dix pays, et des réunions et ateliers ont été organisés. Cette activité subsidiaire est aujourd'hui achevée. <p>2.1 b. Étude d'un dispositif international de traçabilité des bois fondé sur des chaînes de blocs dans l'optique de la mise en place de chaînes d'approvisionnement en bois légales et durables</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'étude a été approuvée et a débuté en juillet 2020, des fonds ayant été réaffectés de l'Activité sur le bois de rose à Madagascar (ancienne Activité 4 sous contrat avec le BMEL). • Cette activité subsidiaire a été achevée à la fin de 2021 et les rapports connexes ont été soumis et finalisés. Le cadre conceptuel d'un dispositif de traçabilité du bois fondé sur une chaîne de blocs a été élaboré. Les études de cas ont été menées à bien en ayant recours à un dispositif alternatif de |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|----------|--|-------------------------|--|
| | <p>outils de traçabilité du bois et à leurs applications, et mettre en œuvre des systèmes de traçabilité dans les pays producteurs membres de l'OIBT.</p> <p>Coût estimatif: \$EU1 300 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU650 000 Année 2022-\$EU650 000</p> | | <p>recrutement d'experts au Gabon et au Cameroun par des consultations et des réunions en ligne ainsi que des sorties sur le terrain.</p> <p>2.1 c. Portail du commerce du bois: Pour un commerce légal du bois éclairé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette activité subsidiaire a été approuvée et a débuté en mars 2021, au moyen des fonds réaffectés de l'ancienne Activité 4 régie par un contrat avec le BMEL. • Cette activité subsidiaire a été achevée à la fin de 2021 et les rapports connexes ont été soumis et finalisés. • Le site web du TTP (https://www.timbertradeportal.com) a été intégralement renouvelé pour le rendre plus convivial d'emploi. Il a été élargi pour offrir six profils de pays supplémentaires et son contenu entièrement traduit en chinois. Le nombre de ses visiteurs a augmenté. • Des financements supplémentaires seront recherchés dans le cadre du PTB 2024-2025 dans le but d'étoffer le site web. <p>2.2 Promouvoir la restauration des paysages forestiers (RPF) par les petits exploitants en Afrique de l'Ouest</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Activité PP-A/55-334 (Activité 3 BMEL-LSSC) a été achevée en 2022 et le rapport sur la stratégie régionale visant à encourager les politiques en matière de RPF en Afrique de l'Ouest de même que le matériel de sensibilisation ont été finalisés et soumis par l'équipe de consultants qui travaille sous la direction de M. Juergen Blaser. <p>2.3 Développement de programmes de formation sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables à l'intention des pays d'Afrique centrale (LSSC)</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Activité PP-A/55-334 (Activité 5 BMEL-LSSC) a été achevée en 2022 et les quatre modules de formation ainsi que le guide simplifié connexe ont été terminés et soumis par les quatre consultants travaillant sous la supervision du Réseau des institutions de formation forestière et environnementale de l'Afrique centrale (le RIFFEAC). Ces modules de formation sur les LSSC sont disponibles en anglais, français et espagnol sur le site de l'OIBT depuis le 26 juillet 2022. |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|----------|-------------------------------|-------------------------|--|
| | | | <p>2.4 Renforcement des capacités à mettre en place des chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC) par les parties prenantes des pays du bassin du Congo</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Activité PP-A/53-323 (financée par l'Agence forestière japonaise) a été déclarée achevée en 2022 (document CRF(LVI)/2) au titre du point 8.3 de l'ordre du jour du CRF consacré aux Activités du PTB. Un rapport d'audit financier satisfaisant ayant été reçu, cette Activité du PTB est intégralement achevée (y compris sur les plans technique et financier) <p>2.5 Renforcement des normes de la GDF et du cadre de la légalité du bois au Myanmar (PP-A/56-342A)</p> <p>Financement reçu: \$EU378 930 Financement en attente: ZÉRO</p> <p>L'accord d'activité a été signé le 7 janvier 2021 par l'OIBT et le Comité de certification des forêts du Myanmar (MFCC). Cette activité subsidiaire a été achevée en 2022 et a obtenu les résultats suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil national des normes a approuvé le 16 mai 2022 les «Critères et indicateurs de la Norme de certification de la gestion des forêts (2020)» au titre de la Norme nationale du Myanmar (MMS 32:2022 Critères et indicateurs de certification de la gestion des forêts) aux fins de faciliter le développement de la certification de la GDF. • Le Système de vérification de la légalité du bois du Myanmar (MTLAS) révisé (version préliminaire) a fait l'objet d'une Consultation publique après avoir été approuvé le 28 juin 2022. Des tables rondes d'experts chargées d'actualiser le MTLAS et d'en combler les lacunes ont discuté de la possibilité d'un suivi indépendant par un tiers pour son évaluation. • Des consultations et examens ont été menés en vue de mettre au point un dispositif numérisé de traçabilité du bois. Une entreprise a été engagée pour développer un logiciel couvrant les opérations allant du sciage des grumes jusqu'à l'exportation. |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|----------|-------------------------------|-------------------------|--|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> • Le MFCC a collaboré avec des représentants de PEFC International et du PEFC Asie du Sud-Est dans le cadre de plusieurs réunions afin d'assurer l'appui constant du PEFC aux activités en cours et de générer des synergies entre les partenaires. En outre, le MFCC a participé à plusieurs webinaires, dont celui sur les Normes et outils du PEFC et celui sur l'Élargissement de la certification groupée dans le cadre d'une collaboration au sein de l'alliance PEFC. <p>2.6 Analyse des systèmes de vérification de la légalité des bois et des bonnes pratiques en Chine, au Myanmar et au Viet Nam pour le commerce du bois durable (PP-A/56-342B)</p> <p>Financement reçu: \$EU344 100 Financement en attente: ZÉRO</p> <p>Cette Activité, dont l'agence d'exécution (AE) est l'Institut des stratégies environnementales mondiales (IGES), a officiellement démarré le 17 février 2021. De manière spécifique, cette activité a analysé de manière systématique les systèmes de vérification de la légalité/dispositifs équivalents qui sont en vigueur en Chine, au Myanmar et au Viet Nam, ce en vue de soutenir les acteurs japonais et internationaux dans l'optique d'un commerce du bois légal et durable. À la demande du donateur (le Gouvernement du Japon), les activités ont été annulées au Myanmar. L'activité subsidiaire a été achevée en mars 2023 et a réalisé les produits suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Législation et autres initiatives en matière de bois de source légale en Chine 2) Situation de la vérification de la légalité du bois par des entités privées en Chine 3) Détail des exportations vietnamiennes de bois à destination du Japon au cours de la période 2018-2021 en privilégiant plus particulièrement les produits fabriqués à partir d'essences importées à haut risque |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|----------|-------------------------------|-------------------------|--|
| | | | <p>4) Étude sur la chaîne d'approvisionnement en bois provenant de plantations vietnamiennes: les bonnes pratiques encourageant les produits bois de source légale et durable</p> <p>5) Deux résumés de rapports techniques d'entreprises ont été préparés en anglais et en japonais</p> <p>6) Tenue d'un séminaire public: 210 participants (essentiellement des entreprises) de 15 pays (Japon essentiellement)</p> <p>2.7 Enseignement forestier mondial Financement reçu: \$EU133 848 Financement en attente: ZÉRO</p> <p>En collaboration avec la FAO et l'IUFRO, cette activité subsidiaire a démarré le 6 juillet 2020 et devait arriver à son terme à la fin de 2020. Toutefois, en raison de la situation de la pandémie de Covid-19, une prorogation lui a été accordée jusqu'au 30 septembre 2021, date à laquelle l'OIBT avait mené à bien ses obligations relatives aux activités suivantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation régionale de l'enseignement forestier dans la région Asie-Pacifique avec l'appui du RECOFTC. • Formation en ligne aux chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC-OLC), lancée lors de la Conférence internationale sur l'éducation forestière qui s'est tenue en juin 2021. Elle est accessible sur le site web de la formation en ligne aux LSSC: https://lsscours.com/ <p>2.8 Élaboration de trois profils de pays pour alimenter la base de données juridique en ligne Timber-Lex Financement reçu: \$EU24 000 Financement en attente: ZÉRO</p> <p>L'OIBT a signé en septembre 2020 un contrat avec la FAO prévoyant qu'une enveloppe de 24 000 \$EU soit fournie à l'OIBT en vue d'élaborer des études de cas sur le Brésil, la Colombie et l'Équateur, ce en vue d'actualiser la base de données juridique Timber-Lex de la FAO sur leurs législation et réglementation nationales liées aux forêts. Ces travaux ont été achevés en 2021 et les profils ont été mis en ligne dans la</p> |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|----------|-------------------------------|-------------------------|--|
| | | | <p>base de données Timber Lex de la FAO (https://timberlex.apps.fao.org).</p> <p>2.9 Examen du commerce forestier durable dans la région du bas Mékong Financement reçu: \$EU70 000 Financement en attente: ZÉRO</p> <p>L'OIBT a signé en septembre 2021 un contrat avec la FAO prévoyant qu'une enveloppe de 70 000 \$EU soit fournie à l'OIBT en vue de conduire une analyse du commerce des produits forestiers issus des pays de la région du bas Mékong (RBM) (Cambodge, RDP lao, Myanmar, Thaïlande, Viet Nam) plus particulièrement axée sur le commerce avec la Chine. Ces travaux ont débuté en octobre 2021 et se sont achevés en 2022 avec la soumission à la FAO de rapports sur la structure des exportations/de la filière et les tendances en matière de durabilité dans les pays du Mékong; rapport sur les importations chinoises en provenance de pays de la région du Mékong; et dispositions en vigueur pour assurer la légalité/durabilité.</p> <p>2.10 Appui à la création et à l'exploitation de la Plateforme de l'Indice mondial du bois (GTI) dans l'optique de la mise en place de chaînes d'approvisionnement légales et durables de produits forestiers (PP-A/53-323F)</p> <p>Financement reçu: 986 720 \$EU Financement en attente: ZÉRO</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette activité subsidiaire a été approuvée et financée en mai 2022 (dans le cadre d'une subvention de la R.A.S. de Macao) et sa mise en œuvre a débuté en juin 2022. • Sa mise en œuvre est aujourd'hui achevée, tous les produits et activités prévus ayant été réalisés dans les délais impartis, voire plus tôt que prévu pour certains. • La Plateforme du GTI a été créée et a drainé plus de 160 entreprises dans ses sept pays pilotes que sont l'Indonésie, la Malaisie, le Gabon, le Congo, le Brésil, le Mexique et la Chine. |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|----------|-------------------------------|-------------------------|---|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> • Un grand nombre de formations et activités de communication avec les points focaux et les entreprises pilotes ont été menés en ligne et en présentiel. • Huit numéros mensuels au total du <i>GTI Report</i> et un rapport annuel ont été publiés en cinq langues (anglais, français, espagnol, portugais et chinois) afin de toucher un public élargi. • La conférence de lancement du <i>GTI Report</i> et un atelier international sur les tendances du marché mondial du bois ont eu lieu en décembre 2022 à Macao, en présence, en ligne ou en personne, de 170 participants de 12 pays. • La base de données dynamique et le site web de l'Indice mondial du bois ont été créés et sont en exploitation. • Des activités se rapportant au GTI en matière de promotion, diffusion et collaboration ont été menées. • Le rapport d'achèvement et les rapports techniques ayant été soumis, cette activité subsidiaire sera achevée avant la 59^e session du CIBT conformément à l'accord et au plan des travaux. <p>2.11 Appui à l'exploitation collaborative pilote du Dispositif de traçabilité fondé sur des chaînes de blocs (BTTS) dans l'optique de la mise en place de chaînes d'approvisionnement légales et durables de produits forestiers (PP-A/53-323G)</p> <p>Financement reçu: 347 200 \$EU Financement en attente: ZÉRO</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette activité subsidiaire a été approuvée et financée en mai 2022 (dans le cadre d'une subvention de la R.A.S. de Macao) et sa mise en œuvre a débuté en juin 2022. • Sa mise en œuvre est aujourd'hui achevée, tous les produits et activités ayant été réalisés dans les délais impartis. • Le mécanisme d'exploitation collaborative d'un Dispositif de traçabilité fondé sur une chaîne de blocs (BTTS) a été conçu, un fondement théorique élaboré et la traçabilité reposant sur une chaîne de blocs garantie au plan organisationnel. |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|----------|-------------------------------|-------------------------|--|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> • Le groupe de coordination de la BTTS a été créé, offrant un cas pratique précieux de mécanisme d'exploitation collaborative. • Les opérations pilotes de la traçabilité fondée sur une chaîne de blocs ont été menées avec succès sur les chaînes d'approvisionnement en RDC (grumes) et au Gabon (sciages). • Avec l'appui d'entreprises pilotes et autres acteurs, de précieuses suggestions ont été recueillies et analysées en vue de résoudre les problèmes pratiques liés à la traçabilité fondée sur une chaîne de blocs. • Les constatations de la phase pilote ont été relayées aux institutions pilotes et largement diffusées au sein des acteurs. • Un guide de traçabilité du bois, qui offre des orientations méthodologiques élémentaires sur la manière d'opérer une traçabilité fondée sur une chaîne de blocs, a été élaboré et largement diffusé au sein des acteurs. • Un rapport sur l'exploitation pilote d'un système de traçabilité fondé sur une chaîne de blocs a été préparé et finalisé sur la base de l'analyse des données et informations se rapportant à l'exploitation pilote. • Le rapport d'achèvement et les rapports techniques ayant été soumis, cette activité subsidiaire sera achevée avant le CIBT59 conformément à l'accord et au plan des travaux. <p>2.12 Lignes directrices et recommandations relatives aux contrats et pratiques en matière de commerce international des bois tropicaux (PP-A/53-323)</p> <p>Financement reçu: \$EU45 000 Financement en attente: ZÉRO</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette activité subsidiaire a été approuvée et financée en janvier 2023 et sa mise en oeuvre a débuté peu après. • Elle a pour objet d'élaborer un document de référence qui formalise et réprecise les règles en vigueur dans le commerce international des bois tropicaux, et de définir des lignes directrices et des recommandations pour la formulation des contrats, qui doivent couvrir le cadre du contrat et la |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|---|--|---|---|
| | | | <p>proposition d'une terminologie commune prenant en compte les différences au niveau des pratiques d'un marché à l'autre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en oeuvre est en bonne voie et les activités prévues sont exécutées dans les délais. • L'ATIBT, l'agence d'exécution, a soumis en mai 2023 le rapport d'avancement assorti du premier projet de documents en français. • Cette activité subsidiaire devrait être terminée d'ici à la fin de 2023. <p>Les travaux exécutés au titre des activités subsidiaires 2.10 et 2.11 se poursuivront en 2024 et au-delà dans le cadre d'une nouvelle activité du PTB 2024-2025. Si des fonds supplémentaires sont mis à disposition, ils seront alloués aux composantes/activités subsidiaires relatives aux LSSC en accord avec les instructions du donateur.</p> |
| <p>3. Renforcement de la participation du secteur privé aux travaux de l'OIBT: formation par la filière à la conformité à la législation/ diligence raisonnée</p> | <p>L'OIBT continuera de travailler avec le Groupe consultatif sur le commerce ainsi que des organisations telles que l'Institut des ressources mondiales (WRI), le Forum mondial du bois et la FAO (un partenaire du PCF) dans le cadre de son Programme FLEGT, et d'autres grandes organisations internationales et régionales (OI), organisations non gouvernementales (ONG) et associations du secteur privé qui oeuvrent dans ce domaine en vue de piloter et, éventuellement, d'élargir la capacité à mettre en place des processus de diligence raisonnée. Le modèle de formation reprendra celui qui a fait ses preuves, à savoir qu'il sera dispensé par des acteurs de la filière qui comprennent les défis, les besoins et le vocabulaire des activités commerciales et de la filière dans les pays producteurs prenant part au commerce international. Des modules de formation ont été élaborés et mis en oeuvre en Colombie, au Guatemala et au Pérou dans le cadre du PTB 2018-2020; le reliquat des fonds annoncés en faveur de cette Activité servira à élargir la formation à un pays supplémentaire en 2021-2022. Si des fonds supplémentaires sont annoncés dans le cadre du présent PTB, ces travaux seront étendus à d'autres</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Formations pilotes destinées au secteur privé dispensées dans un maximum de cinq pays cibles supplémentaires • Assistance technique fournie aux pays cibles par des experts/ organisations de niveau international | <p>Financement reçu: \$EU 50 000 Financement en attente: Année 2021 ZÉRO Années 2022-2023 \$EU 50 000</p> <p>Au cours de 2022, les travaux commencés au Guatemala au titre du PTB précédent ont été achevés. Des consultations sont en cours avec le WRI et d'autres partenaires concernant les propositions d'élargir en 2022 la formation du secteur privé à un (1) pays supplémentaire vers la fin de 2023 ou le début de 2024, (possiblement le Guyana). Des financements supplémentaires sont nécessaires pour élargir les activités de formation à d'autres pays. Cette activité est anticipée se poursuivre jusqu'à la fin de 2024 et au-delà.</p> |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|---|---|---|--|
| | <p>pays/régions.</p> <p>Coût estimatif: \$EU100 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU50 000 Année 2022-\$EU50 000</p> | | |
| <p>4. Amélioration de la gestion du teck</p> | <p>Cette Activité favorisera, au niveau régional et mondial, le développement du teck produit en mode durable dans les plantations et forêts naturelles de teck, en privilégiant les plantations, qui prennent une importance grandissante dans plusieurs pays. Fondée sur une démarche de niveau régional, elle vise à améliorer la contribution de la gestion durable du teck à la protection des forêts tropicales dans les pays participants, ainsi qu'à favoriser une filière et un commerce du teck d'origine légale et durable. Au cours de la période du PTB 2018-2019, cette Activité a reçu un montant de 1 236 250 \$EU de la part du Gouvernement de l'Allemagne sous la forme d'une allocation affectée à des activités dans la sous-région du Mékong. Un financement supplémentaire de 250 000 \$EU est nécessaire pour la période 2021-2022 afin de poursuivre cette Activité avec l'organisation d'un atelier régional dans des pays moins avancés et d'apporter un appui aux participants à la 4^e Conférence mondiale sur le teck en 2021, au Ghana.</p> <p>Coût estimatif: \$EU250 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU150 000 Année 2022-\$EU100 000</p> | <p>Amélioration de la gestion du teck et de son utilisation dans trois régions de l'OIBT (Asie, Afrique, Amérique latine)</p> | <p>Financement reçu: ZÉRO Financement en attente: Année 2021 \$EU 150 000 Années 2022-2023 \$EU 100 000</p> <p>Bien qu'aucun financement n'ait été mis à la disposition de cette Activité dans le cadre du présent PTB, des progrès ont pu être réalisés au moyen des ressources limitées subsistant d'activités similaires financées dans le cadre de PTB précédents.</p> <p>En 2018, a été formulée la proposition intitulée «Amélioration de la conservation et de la gestion durable des forêts de teck et des chaînes d'approvisionnement en bois d'origine légale et durable dans la sous-région du grand Mékong». Le Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL) a financé la mise en œuvre de cette Activité pour un montant de 1 236 250 \$EU. Cette activité exécutée dans la sous-région du Mékong s'est achevée à la fin de septembre 2022. Ses acquis et réalisations sont présentés dans le document CRF(LVII)/2 au titre du point 8.3 de l'ordre du jour consacré aux activités achevées du PTB. Une activité consécutive a été soumise au BMEL (Allemagne) et approuvée moyennant un budget de 1,413 364 \$EU pour une période de trois années. L'activité se poursuivra dans le cadre du PTB 2024-2025 (Activité 3) et au-delà.</p> |
| <p>5. Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES</p> | <p>Continuer de dispenser aux membres une assistance à la mise en œuvre des dispositions découlant de l'inscription à la CITES d'essences à bois d'œuvre. En application de la décision 5(XLVI) relative au «Programme multi-bailleurs de fonds destiné à faciliter une coopération accrue entre l'OIBT et la CITES», l'OIBT a mis en œuvre à bonne</p> | <ul style="list-style-type: none"> Projets mis en œuvre pour améliorer l'application des dispositions de la CITES relatives aux espèces arborées | <p>Financement reçu: \$EU 725 538 Financement en attente: Année 2021 ZÉRO Années 2022-2023 ZÉRO</p> <p>L'OIBT a conclu en 2021 un contrat avec le Secrétariat de la CITES en vue d'apporter son assistance au Programme de la CITES sur les espèces d'arbres (CTSP). Ce contrat apporte à</p> |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|----------|---|---|--|
| | <p>fin une seconde subvention d'environ 6 200 000 \$EU (5 000 000 EUR) de l'Union européenne (par le biais de la Commission européenne) en 2016. L'OIBT a reçu de la part d'autres donateurs des contributions de contrepartie de plus de 3 000 000 \$EU au cours de cette période de quatre années couverte par la subvention de l'UE-CE. Bien que l'UE-CE ait décidé en 2016 d'octroyer directement au Secrétariat de la CITES son financement ultérieur de travaux sur les essences inscrites à la CITES, d'autres bailleurs de fonds de l'OIBT sont encouragés, dans le cadre de cette Activité, à poursuivre leur appui aux travaux de l'OIBT se rapportant à la CITES.</p> <p>Coût estimatif: \$EU200 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU100 000 Année 2022-\$EU100 000</p> | <p>inscrites dans un maximum de trois pays</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation du Secrétariat de l'OIBT aux réunions/activités pertinentes du CTSP et autres réunions/activités de la CITES • Nombre réduit de suspensions du commerce d'essences inscrites à la CITES | <p>l'OIBT un montant de 400 538 \$EU pour: i) mener une étude sur les essences productrices de bois d'Agar et organiser un atelier de validation ayant pour but d'examiner ladite étude; ii) coorganiser un atelier international de formation sur l'identification des bois; iii) assister, conseiller et contribuer des apports à l'examen à mi-parcours et final du CTSP; et iv) participer aux réunions du Comité consultatif du CTSP. Au titre de cette Activité, l'OIBT a par ailleurs financé, dans le cadre de sa contribution au CTSP, un projet sur la gestion durable de l'acajou en Équateur. Toutes les activités qui précèdent étaient en cours d'exécution en 2022-2023. Un rapport final couvrant l'ensemble de travaux faisant l'objet du contrat a été soumis au Secrétariat de la CITES en novembre 2022 et l'ultime tranche des fonds contractuels a été reçue au premier trimestre 2023. Le projet en Équateur a mené à bien l'ensemble de ses activités et le rapport final (disponible sur le site web de l'OIBT) a été soumis durant la première moitié de 2023.</p> <p>L'OIBT continue par ailleurs d'aider, avec le soutien d'autres donateurs (les États-Unis ont annoncé un financement supplémentaire de 325 000 \$EU en faveur de cette Activité en 2021-2023), ses pays membres à appliquer les inscriptions à la CITES des essences tropicales en dehors du CTSP. Ces travaux couvrent:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un projet à Madagascar ayant pour objet d'accompagner la mise en œuvre du plan d'utilisation et de suivi/traçabilité des stocks de bois de rose (activités du projet devant être achevées d'ici la fin de 2023); • Un projet au Cameroun en collaboration avec l'Université d'Adélaïde (Australie) visant à mettre en place des tests de traçabilité et de vérification génétiques dans les chaînes d'approvisionnement de <i>Prunus africana</i> et de <i>Pericopsis elata</i> (prélèvement d'échantillons de bois/d'écorce achevé au Cameroun et en cours d'acheminement à destination de l'Australie; achèvement prévu au début de 2024); • La participation à divers groupes de travail de la CITES (bois d'agar, Avis de commerce non préjudiciable, etc.) et à diverses enceintes de la CITES (Comités pour les plantes et permanent, réunions de la CdP, etc.). |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|--|---|---|--|
| | | | L'OIBT continue de rechercher des fonds additionnels de la part de donateurs afin de poursuivre son appui à l'application des dispositions de la CITES se rapportant aux essences tropicales qui y sont inscrites, dans la mesure où la demande à cet égard reste forte. Cette activité est anticipée se poursuivre en 2024 et au-delà. |
| <p>6. Surveillance indépendante du marché des bois porteurs d'une autorisation FLEGT</p> | <p>L'OIBT a conclu en 2014 un contrat de 4,4 millions d'euros (dont 375 000 EUR pourvus par l'OIBT au titre d'une contribution en nature) avec l'Union européenne (par le biais de la Commission européenne) dans le but de mettre en place un mécanisme de Surveillance indépendante du marché (SIM) concernant les bois porteurs d'une autorisation FLEGT mis sur le marché de l'UE. Dans le cadre de ce mécanisme SIM ont été menées en 2014-2015 des études de référence sur le marché de l'UE, qui avaient ensuite été suspendues en raison de la dépréciation de fonds de l'OIBT en milieu d'année 2016. Les activités relevant du mécanisme SIM ont repris en 2017, toutes les activités programmées se déroulant comme prévu durant la période 2018-2020. Le contrat avec l'UE-CE a été prorogé jusqu'à la fin de 2022, afin de tirer parti de la suspension du SIM pendant une année et des économies ainsi réalisées. Les avancées de cette Activité du PTB sont régulièrement communiquées au CEM dans le cadre de son programme de travaux de politique.</p> <p>N° d'activité: PP-A/49-291 N° du contrat avec l'UE: DCI-ENV/2013/316-244</p> <p>Coût estimatif: Intégralement financée par une subvention de l'UE de 4 millions d'euros</p> | <p>Mise au point et en œuvre d'un mécanisme SIM</p> | <p>Le projet SIM a mené à bien ses activités à la fin de décembre 2022, son rapport final ayant été soumis à la Commission européenne (Union européenne) à la fin de juin 2023 et la dernière tranche des fonds contractuels versée à la fin de septembre 2023 conformément aux dispositions de l'accord.</p> <p>Le Comité de pilotage du projet, dont les réunions avaient été reportées à plusieurs reprises à partir de mars 2021 en raison de la pandémie de Covid-19, s'est réuni pour la dernière fois à Bruxelles en novembre 2022. Le Plan des travaux d'achèvement de cette activité a été finalisé au cours de cette réunion.</p> <p>En 2022, les activités du Mécanisme SIM ont continué d'être impactées par divers facteurs externes, dont la pandémie de Covid-19. Des déplacements ont pu avoir lieu en Europe et à destination de l'Indonésie durant la première moitié de 2022, mais les voyages ont de nouveau été restreints durant la seconde moitié de l'année, en raison de cas de Covid-19 au sein de l'équipe découlant des voyages et de la situation chaotique des conditions de voyage causée par les pénuries de personnel dans les aéroports européens. Le Plan des travaux de 2022 a été recentré sur le Plan des travaux de cette année s'est recentré sur les activités du résultat 3 «Une stratégie de long terme pour pérenniser le mécanisme de Surveillance indépendante du marché au-delà de ce projet est définie en concertation avec l'Union européenne et les pays partenaires d'un Accord volontaire de partenariat (APV)».</p> <p>Les pouvoirs publics, le secteur privé, et les acteurs des organisations de la société civile en Indonésie ont été consultés sur les activités passées, en cours et potentielles du mécanisme SIM ainsi que sa structure de fonctionnement au cours de trois sessions distinctes les 17 et 18 mai 2022 à Jakarta. Une consultation du secteur privé européen et des organisations non gouvernementales ainsi que des prestations de conseil ont été</p> |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|--|--|--|---|
| | | | <p>organisées le 1^{er} juin 2022 durant le Carrefour International du Bois, un salon professionnel qui se tient à Nantes, en France. Les retours d'information de la part du secteur du commerce et des Autorités compétentes connexes au Plan d'action de l'Union européenne relative aux réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT) et au Règlement sur le bois de l'Union européenne (RBUE) ont également été sollicités dans le cadre du sondage annuel du mécanisme SIM.</p> <p>Au sein des autres partenaires d'un APV, le mécanisme SIM va également consulter les acteurs au Ghana et au Viet Nam, pays dont on considère généralement qu'ils seront probablement les prochains à démarrer un régime d'autorisation FLEGT dans un avenir proche. Les acteurs des organismes gouvernementaux et organisations de la société civile ont été consultés dans le cadre de deux webinaires distincts en août 2022. Des consultations de même ordre au Viet Nam ont eu lieu en novembre.</p> <p>Les autres activités du mécanisme SIM, tels les points sur l'actualité du marché et les bulletins d'information, se sont également poursuivies au cours de 2022. Le Plan des travaux 2022 du SIM prévoit la préparation de quatre rapports «modulaires» (en lieu et place d'un unique Rapport annuel, tel que celui préparé pour 2021) couvrant l'actualité du commerce et des marchés, les retours des consultations des acteurs et les résultats de l'enquête sur le commerce. Ils ont été publiés entre avril 2022 et avril 2023. Cette nouvelle formule a été pensée en réponse aux retours selon lesquels les Rapports annuels n'étaient pas suffisamment accessibles et paraissaient à intervalles trop espacés.</p> <p>Le rapport final sur cette Activité menée à bonne fin sera présenté lors de la 59^e session du CIBT.</p> |
| 7. Suivi des progrès dans l'application des critères et indicateurs de la gestion durable des forêts | (a) Ateliers sur les critères et indicateurs. Ces travaux ont été facilités dans le cadre d'une Activité similaire menée au titre du PTB 2018-2019. Au moyen du reliquat de fonds de cette Activité (qui n'a pas été entièrement menée à bien en raison de la pandémie de Covid-19), cette Activité sera poursuivie et élargira les travaux prévus pour la | Jusqu'à quatre ateliers nationaux de formation aux C&I organisés | <p>(Financement reçu: ZÉRO Financement en attente: Année 2021 \$EU 75 000 Années 2022-2023 \$EU 75 000</p> <p>Bien qu'aucun nouveau financement n'ait été mis à la disposition de cette Activité au titre du présent PTB, des avancées ont été enregistrées en faisant usage des ressources limitées subsistant</p> |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|----------|---|---|--|
| | <p>période 2018-2020 avec l'organisation d'un atelier sur les C&I dans un pays producteur membre. Si des financements supplémentaires sont mis à disposition, ces travaux (qui viseront à promouvoir les nouveaux critères et indicateurs de l'OIBT approuvés en 2016, en privilégiant les nouveaux pays membres) seront élargis pour organiser un maximum de trois ateliers nationaux supplémentaires sur les C&I (qui incorporeront des sujets connexes tels que l'audit, la certification, les exigences internationales en matière de préparation de rapports, etc.)</p> <p>Nouveau montant estimatif recherché: \$EU150 000</p> <p>Sources de financement pressenties: Contributions volontaires</p> <p style="text-align: right;">Année 2021-\$EU75 000 Année 2022-\$EU75 000</p> | | <p>d'activités similaires financées dans le cadre de PTB antérieurs.</p> <p>La planification se poursuit en vue d'organiser un atelier de formation aux C&I dans un pays membre producteur qui n'a pas encore bénéficié de cette formation, dès que la situation de la pandémie de Covid-19 le permettra. Plusieurs pays n'en ont jamais bénéficié, tandis que plusieurs autres en ont bénéficié il y a plus d'une décennie.</p> <p>Ces travaux se poursuivront en 2024 et au-delà. Toute contribution additionnelle à cette activité servira à élargir le nombre d'ateliers de formation aux C&I, dès qu'il sera plus facile de voyager.</p> |
| | <p>(b) Adapter l'édition 2016 des Critères et indicateurs (C&I) OIBT de la GDF au contexte africain. Cette Activité vise à adapter l'édition 2016 des Critères et indicateurs (C&I) OIBT de la GDF au contexte africain, en vue de renforcer la coopération et la collaboration entre l'OIBT et ses pays membres africains en matière de C&I, ce dans le but de promouvoir la contribution de la GDF à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et des Objectifs mondiaux relatifs aux forêts (OMF).</p> <p>Coût estimatif: \$EU140 000</p> <p>Sources de financement pressenties: Contributions volontaires</p> <p style="text-align: right;">Année 2021-\$EU60 000 Année 2022-\$EU80 000</p> | <p>C&I révisés et actualisés pour les forêts tropicales africaines en vue de leur publication en 2021 et diffusés à des fins de travaux de planification des politiques et de leur utilisation par l'ensemble des acteurs pertinents travaillant sur des questions relevant de la GDF dans les pays africains membres de l'OIBT, et comme outil de promotion des LSSC</p> | <p>Financement reçu: \$EU 31 951</p> <p>Financement en attente: Année 2021 \$EU 60 000 Années 2022-2023 \$EU 48 049</p> <p>Bien qu'aucun nouveau financement n'ait été mis à la disposition en 2021-2022, des avancées ont été enregistrées en mobilisant les ressources limitées subsistant d'activités similaires financées dans le cadre de PTB antérieurs.</p> <p>L'OIBT a signé un accord de services spéciaux (SSA) avec un consultant international et un consultant régional pour mettre en oeuvre cette Activité du PTB portant la référence BPP-A/55-336. Les consultants ont préparé un projet de document d'information qui a été examiné par le Secrétariat de l'OIBT et a fait l'objet d'une validation technique au cours d'un atelier régional tenu du 28 au 30 septembre 2021, auquel ont participé les points focaux de l'OIBT des pays membres de l'OIBT en Afrique ainsi que des représentants d'acteurs concernés du secteur des forêts. Des fonds supplémentaires ont été annoncés en faveur de cette activité lors de la 58^e session du CIBT afin de permettre que les C&I révisés/adaptés fassent l'objet de travaux éditoriaux, mise en page/maquette et publication qui devraient être terminés d'ici</p> |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|---|---|---|--|
| <p>8. Ateliers de renforcement des capacités en matière de statistiques</p> | <p>Sur demande, apporter une assistance (en liaison avec la FAO et d'autres partenaires) aux pays membres en vue de renforcer leur recueil de statistiques et améliorer la préparation de leurs rapports.</p> <p>Nouveau financement estimatif recherché: \$EU100 000</p> <p>Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU50 000 Année 2022-\$EU50 000</p> | <p>Jusqu'à trois ateliers de niveau national et/ou régional menés</p> | <p>la 59^e session du CIBT, stade auquel cette activité sera achevée.</p> <p>Financement reçu: \$EU 26 761 Financement en attente: Année 2021 \$EU 38 239 Années 2022-2023 \$EU 35 000</p> <p>L'objet de cette Activité est de renforcer les capacités en matière de communication de statistiques (à savoir le Questionnaire commun sur le secteur forestier). En raison de la pandémie et des incertitudes et difficultés à voyager qu'elle engendre, aucun atelier sur les statistiques n'a pu être organisé en présentiel en 2022.</p> <p>Un atelier régional ciblant l'Amérique centrale sera organisé au début de 2024 au Mexique. Les pays d'Amérique centrale membres de l'OIBT seront également invités à y participer afin d'y partager leur expérience du recueil de données au niveau national et de discuter des éventuelles difficultés qu'ils rencontrent s'agissant de recueillir des données sur les produits forestiers. Cet atelier offrira par ailleurs l'opportunité de discuter de problèmes éventuels liés à la soumission du Questionnaire commun sur le secteur forestier et de les résoudre.</p> <p>Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2024 et au-delà.</p> |
| <p>9. Prévention et maîtrise des incendies dans les forêts tropicales productrices de bois d'oeuvre</p> | <p>Dans le cadre du PTB 2018-2020, le Gouvernement du Japon a contribué un financement de 2,210 526 \$EU à cette Activité en vue de développer des projets destinés à renforcer en Indonésie et au Pérou les capacités des autorités nationales et locales à prendre des mesures d'urgence en vue de prévenir et de répondre aux incendies de forêt. Les accords d'exécution de ces deux activités ont été conclus en août 2020 et les activités devraient démarrer en novembre 2020. Cette Activité est financée dans le cadre de l'Axe programmatique 2 intitulé «Conservation de la biodiversité et des services écosystémiques» et de l'Axe programmatique 4 intitulé «Questions émergentes et innovation» qui font partie de la Démarche programmatique de la nouvelle architecture de financement mise en œuvre dans le cadre d'une phase pilote.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Six évaluations nationales menées • Collaboration avec des partenaires, dont le Centre mondial de surveillance des incendies et synergies renforcées pour la prévention et la gestion des incendies de forêt en région tropicale | <p>Financement reçu: ZÉRO Financement en attente: Année 2021 \$EU70 000 Années 2022-2023 \$EU70 000</p> <p>Bien qu'aucun nouveau financement n'ait été mis à disposition de cette Activité au titre du présent PTB, les travaux se sont poursuivis en 2021 et en 2022 concernant les deux Activités suivantes que finance le Japon et qui sont décrites dans la colonne Approche suivie pour la mise en œuvre: PP-A/56-340-1 «Renforcement des capacités en matière de gestion et des incendies de forêt et de terre en Indonésie» et PP-A/56-340-2 «Prévention des incendies de forêt et réponse à ceux-ci dans les forêts et plantations forestières tropicales au Pérou». Un compte rendu des avancées enregistrées dans la mise en œuvre de ces Activités a été présenté au CRF au titre du point 8 de son ordre du jour (Rapport sur les projets et avant-projets achevés).</p> |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|----------|---|-------------------------|---|
| | <p>L'Activité permettra d'aider à élaborer/réviser les stratégies et plans d'action nationaux en évaluant les défis de mise en œuvre rencontrés dans une sélection de six pays (deux par région tropicale productrice de bois), ce dans le cadre d'une analyse pluripartite et participative des lacunes que présentent les stratégies et plans d'action de prévention et de gestion des incendies de forêt et de terre qui sont en vigueur. Cette analyse sera conduite en collaboration avec des partenaires, y compris le Centre mondial de surveillance des incendies (GFMC) qui appuie divers réseaux régionaux de lutte contre les incendies de forêt en milieu tropical. Cette Activité apportera également un appui à la participation de membres de l'équipe responsable des projets de l'OIBT liés aux incendies de forêt à des manifestations internationales majeures sur les incendies de forêt.</p> <p>Coût estimatif: \$EU140 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires</p> <p>Année 2021-\$EU70 000 Année 2022-\$EU70 000</p> | | <p>L'OIBT a apporté son concours à la participation de trois spécialistes des incendies de forêt de pays producteurs membres de l'OIBT à la 8^e Conférence internationale sur les incendies de végétation (du 16 au 19 mai 2023, à Porto, au Portugal. Au cours de cette manifestation, les experts ont pu partager leurs expériences et meilleures pratiques dans le cadre d'un atelier organisé le 16 mai 2023 par l'OIBT intitulé «Prévention des incendies de forêt tropicale pour une gestion intégrée des incendies: Des lignes directrices aux meilleures pratiques dans la mise en oeuvre au sol».</p> <p>Une activité consécutive a été élaborée et se poursuivra dans le cadre du PTB 2024-2025 (Activité 7).</p> |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|----------|---|--|--|
| | <p>b) Actualiser les <i>Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical</i></p> <p>Production de matériaux de sensibilisation et de communication additionnels pour la diffusion des <i>Lignes directrices pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical</i> nouvellement adoptées, participation à des manifestations liées à la RPF et tenue de trois ateliers nationaux/régionaux (un dans chaque région productrice de bois d'œuvre tropical).</p> <p>Coût estimatif: \$EU190 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU60 000 Année 2022-\$EU130 000</p> | <p>Les Lignes directrices de l'OIBT nouvellement adoptées sont diffusées dans les pays producteurs membres de l'OIBT</p> | <p>Financements reçus: \$EU100 000 Financement en attente: Année 2021 ZÉRO Années 2022-2023 \$EU90 000</p> <p>Un atelier en ligne ciblant la région Asie-Pacifique sur le financement climatique de la RPF et les avantages carbone, en partenariat avec l'Organisation asiatique de coopération forestière (AFoCO) s'est tenu du 28 au 30 septembre 2022. L'atelier AFoCO-OIBT de renforcement des capacités intitulé «Restauration des paysages forestiers dans la région Asie-Pacifique: Suivi, communication d'informations et vérification en matière d'évaluation du carbone forestier» s'est tenu en ligne du 4 au 6 juillet 2023. Il a permis de mieux faire comprendre le processus Suivi, communication d'informations et vérification en matière d'évaluation du carbone forestier et le rôle de l'article 6 de l'Accord de Paris s'agissant de promouvoir la restauration des paysages forestiers.</p> |
| | <p>c) Appui à des groupements féminins pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo</p> <p>Cette Activité est financée afin de contribuer aux <i>Lignes directrices de l'OIBT sur l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes (GEEW)</i> et aux <i>Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical (RPF)</i>, et les mettre en application. Cette Activité est en conformité avec des éléments de la décision 8(LV) et est en accord avec la phase pilote de l'Axe programmatique 3 intitulé «Restauration des paysages forestiers et moyens d'existence résilients» de la Démarche programmatique dans le cadre de la nouvelle architecture de financement. Des fonds sont disponibles pour 2021 (93 240 \$EU apportés par <i>Soka Gakkai</i>). Tout financement supplémentaire servira à reproduire cette Activité dans deux autres pays africains qui seront décidés en temps voulu.</p> <p>Coût estimatif: \$EU300 000 Sources de financement pressenties: Contributions</p> | <p>Mettre en pratique deux séries de Lignes directrices de l'OIBT (GEEW et RPF)</p> | <p>Financement reçu: \$EU182 822 Financement en attente: Année 2021 ZÉRO Années 2022-2023 \$EU117 178</p> <p>L'Activité pilote PP-A/56-341 «Appui à des groupements féminins pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo, fait l'objet d'un compte rendu détaillé dans le document CRF(LVII)/2 au titre du point 8.3 de l'ordre du jour consacré aux activités du PTB.</p> <p>La poursuite de l'Activité PP-A/56-341A, qui s'inscrit dans le sillage de la phase pilote, a démarré en avril 2022 suite au décaissement de la première tranche de fonds. Elle fait l'objet d'un compte rendu détaillé dans le document CRF(LVII)/3 au point 10.3.</p> |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|----------|--|-------------------------|------------------|
| | volontaires Année 2021: \$EU93 240 Année 2022: \$EU206 760 | | |

GROUPE 3 – TRAVAUX/RÉUNIONS EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS/INITIATIVES

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|---|---|--|--|
| <p>12. Conservation et utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre</p> | <p>En phase avec le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 qui sera adopté lors de la CdP-15 à la CDB en mai 2021, cette Activité favorisera la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre à travers les actions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apporter un appui à la participation à la CdP-15 à la CDB d'une sélection de membres de l'équipe de l'OIBT en charge des projets relatifs à la biodiversité qui aura lieu en Chine en mai 2021 avec l'organisation d'une manifestation parallèle commune destinée à partager les expériences de l'OIBT dans les réunions internationales pertinentes. • Réviser le document du programme de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales aux fins d'accompagner la mise en oeuvre du protocole d'accord entre l'OIBT et la CDB de la période 2021-2025. • Soutenir la mise en oeuvre de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration (Programme) 2021-2025 et diffuser ses résultats dans les manifestations internationales liées à la biodiversité. <p>Coût estimatif: \$EU105 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU55 000 Année 2022-\$EU50 000</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Appui à la participation des parties prenantes de l'OIBT à la CdP-15 à la CDB • Une manifestation parallèle commune OIBT-CDB organisée lors de la CdP-15 • Document du programme OIBT-CDB de l'Initiative de collaboration révisé • Collaboration avec la CDB renforcée | <p>Financement reçu: \$EU80 000 Financement en instance: Année 2021 \$EU25 000 Année 2022-2023 ZÉRO</p> <p>Une manifestation commune entre l'OIBT et la CDB s'est tenue le 15 décembre 2022 au cours de la CdP à la CDB (Montréal, Canada, 7-19 décembre 2022). Elle a offert une plateforme pour diffuser les enseignements tirés de la mise en oeuvre de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales et présenter les avantages pour la conservation des «Autres mesures de conservation efficace par zone» (AMCEZ). Y a également été délivrée une présentation des meilleures pratiques destinées à accélérer la restauration sur le terrain et les actions de GDF dans les régions de l'Amazonie, du Mékong et du bassin du Congo pour enrichir la biodiversité et améliorer les retombées sur le plan des moyens d'existence.</p> <p>Durant la 18^e session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) (8-12 mai 2023), l'OIBT a organisé une manifestation parallèle avec des partenaires. Y ont été présentées les cibles du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal en matière de forêts, ainsi que les enseignements tirés de la mise en oeuvre de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration.</p> |
| <p>13. Coopération et concertation avec le PCF, le FNUF et autres entités</p> | <p>Favoriser et intégrer le rôle des forêts productrices et du commerce connexe au sein des principaux processus mondiaux (FNUF, PCF, CCNUCC, CNULD, CDB, ONU-Environnement, CNUCED, etc.) dans le but de réaliser les ODD et les Objectifs mondiaux relatifs aux forêts, ce par la gestion durable des forêts et les chaînes d'approvisionnement légales et durables.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Participation de l'OIBT au FNUF-16 en 2021 et à un maximum de quatre réunions du PCF en 2021 et 2022 | <p>Financement reçu: \$EU 120 000 Financement en attente: Année 2021 \$EU30 000 Année 2022-2023 ZÉRO</p> <p>En raison de la pandémie de covid-19, toutes les réunions, manifestations et activités du PCF et de ses partenaires menées en 2021 ont eu lieu en ligne. L'OIBT a participé et contribué à l'ensemble des réunions, manifestations et activités du PCF,</p> |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|----------|---|---|--|
| | <p>Coût estimatif: \$EU150 000</p> <p>Sources de financement pressenties:</p> <p>Contributions volontaires</p> <p>Année 2021-\$EU75 000</p> <p>Année 2022-\$EU 75 000</p> | <ul style="list-style-type: none"> Contributions à un maximum de trois initiatives conjointes du PCF en 2021 et 2022 | <p>dont:</p> <p>En 2021:</p> <ul style="list-style-type: none"> Participation à une réunion du Groupe d'experts du FNUF sur l'évaluation des conséquences de la Covid-19 sur la gestion durable des forêts Contribution d'apports sur les activités de l'OIBT au Plan de travail du PCF pour 2021-2024 Contribution d'apports au rapport du PCF présenté lors du FNUF-16 Panéliste lors de la séance du FNUF-16 le 27 avril 2021 sur les Priorités thématiques du FNUF-16: Avancées enregistrées vers la réalisation des Objectifs mondiaux relatifs aux forêts (OMF) Panéliste lors de la manifestation du PCF tenue en marge du volet politique de haut niveau des Nations Unies (HLPF) sur «Le rôle des forêts en temps de crise: des modes de production et de consommation durables pour inverser la tendance à la déforestation» Contribution en tant que partenaire conjoint (en collaboration avec la FAO et l'IUFURO) à la formulation de l'Initiative conjointe du PCF sur l'enseignement forestier Participation les 17 et 18 novembre 2021 à la réunion du Groupe d'experts du FNUF sur l'Examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts (IAG) Participation aux Dialogues FACT lors de la 26^e CdP à la CCNUCC en tant que membre du Groupe Commerce & Marchés, dans le cadre desquels ont été mises en avant les activités de l'OIBT en matière de GDF et de commerce des produits ligneux et non ligneux tropicaux, qui devraient alimenter les réunions de gouvernement à gouvernement et les Dialogues ministériels avant et pendant la 26^e CdP à Glasgow Participation les 19 et 20 février à la 19^e réunion de l'EGILAT-APEC, sur l'échange d'informations transorganisationnel et les conséquences de la Covid-19 sur l'exploitation forestière illicite et le commerce associé de bois et produits dérivés tropicaux Participation en mai et septembre 2021 à l'Atelier de l'EGILAT-APEC sur la promotion du commerce des |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|----------|-------------------------------|-------------------------|--|
| | | | <p>produits forestiers récoltés dans le respect de la légalité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation en mars, juin et septembre 2021 aux réunions du groupe de concertation du PCF en préparation au XV^e Congrès forestier mondial. Dans le cadre de l'Initiative du PCF sur la RPF (Tiers II), qui a été financée par le FEM, l'OIBT a obtenu une enveloppe de 38 867 \$EU (en 2019) en vue de promouvoir les Lignes directrices relatives à la RPF en milieu tropical. L'OIBT et IUFRO ont conjointement produit quatre modules de formation à la RPF. <p>En 2022 (au moment de la préparation du présent rapport), l'OIBT avait contribué et activement pris une part active aux enceintes suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Groupe de travail sur les produits de base (PROBA). • La réunion des ministres de l'APEC en charge de la foresterie (MMRF-5). • Les 21^e et 22^e réunions du Groupe d'experts sur l'exploitation forestière illicite et le commerce associé (EGILAT) de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC). • La 8^e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8). • Le Forum politique de haut niveau 2022 sur le développement durable. • La 19^e réunion des Parties au Partenariat sur les forêts du bassin du Congo (PFBC). • Le Forum biennal, l'Assemblée générale et le 70^e anniversaire de l'ATIBT lors du Carrefour International du Bois. • Le Forum des Nations Unies sur les forêts (17^e session). • Le XV^e Congrès forestier mondial. • La 26^e session du Comité des forêts (COFO) et la 8^e Semaine mondiale des forêts. <p>EN 2022:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Plateforme Nature pour la Vie 2022 (<i>Nature for Life Hub</i>, PNUD) • La 19^e réunion de la Conférence des Parties (CdP), la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) • La 27^e CdP à la Convention-cadre des Nations Unies sur |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|---|--|--|--|
| | | | <p>les changements climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • La 15^e CdP à la Convention sur la diversité biologique (CDB) <p>En 2023:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La 18^e session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) • La 8^e Conférence internationale sur les Incendies de végétation • La Conférence sur les produits forestiers (IUFRO) • La manifestation parallèle du PCF au Sommet sur les ODD de 2023 • La Conférence 2023 de l'ANZIF (prévue en octobre) <p>Ces travaux se poursuivront en 2024 et au-delà. Tout financement supplémentaire mis à disposition servira à mettre en œuvre la présente Activité telle que proposée et approuvée.</p> |
| <p>14. Collaboration en matière de critères et indicateurs de la gestion durable des forêts (GDF)</p> | <p>Ces travaux ont également été facilités par une activité similaire au titre du PTB précédent. Le reliquat de fonds de cette Activité associé à toute nouvelle annonce de financement servira à poursuivre et à élargir les travaux en 2021-2022.</p> <p>Les fonds serviront à permettre au Secrétariat de participer aux réunions/discussions/initiatives internationales sur les C&I, y compris au Groupe de travail du PCF sur la rationalisation des rapports forestiers, afin de tirer parti des synergies entre les rapports forestiers de l'OIBT et de la FAO (FRA, dont le Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières), ainsi qu'aux réunions et processus concernés se rapportant aux C&I.</p> <p>Coût estimatif: \$EU50 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU25 000 Année 2022-\$EU25 000</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Présence aux réunions pertinentes • Collaboration avec la FAO sur l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA) renforcée | <p>Financement reçu: ZÉRO Financement en attente: Année 2021 \$EU25 000 Année 2022-2023 \$EU25 000</p> <p>Bien qu'aucun nouveau financement n'ait été mis à la disposition de cette Activité au titre du présent PTB, des avancées ont été enregistrées en faisant usage des ressources limitées subsistant d'activités similaires financées dans le cadre de PTB antérieurs.</p> <p>L'OIBT a contribué à finaliser l'édition 2020 du rapport FRA de la FAO et a poursuivi sa collaboration avec cette dernière en 2022, notamment en coorganisant une manifestation parallèle sur la contribution des C&I à la GDF lors du Congrès forestier mondial tenu à Séoul, en Corée, en mai 2022. Le Secrétariat a également participé en octobre 2023 à la 32^e réunion du Processus de Montréal au cours des réunions de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique à Sydney, en Australie.</p> <p>L'OIBT continuera de collaborer avec les processus internationaux pertinents se rapportant aux C&I et continuera de siéger au Conseil consultatif de la FAO sur le FRA. Cette activité est anticipée se poursuivre en 2024 et au-delà.</p> |

GROUPE 4 – TRAVAUX DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|--|---|---|--|
| <p>15.Stratégie de communication de l'OIBT</p> | <p>Élaborer une stratégie de communication destinée à optimiser l'exploitation des connaissances, ressources en communication et capacités de sensibilisation de l'OIBT en vue de permettre à l'Organisation de remplir sa mission et de faciliter et d'accélérer une levée de fonds modulée en fonction de groupes cibles spécifiques.</p> <p>Coût estimatif: Intégralement financée par des annonces de financement au PTB 2018-2019 (prorogé jusqu'à la fin de 2020)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Une stratégie qui fixe le programme de communication de l'Organisation, ainsi que ses outils, démarches, acteurs et calendrier de mise en œuvre • Actions visant à sensibiliser et à renforcer les capacités en vue d'assurer la mise en œuvre efficace de la stratégie de communication | <p>Financement reçu: Cette Activité a été intégralement financée dans le cadre du PTB 2018-2019</p> <p>Le projet de stratégie de communication a été présenté au Conseil lors de sa 57^e session (document ITTC(LVII)/16). Le Conseil s'est dit satisfait de la stratégie, car il s'agit d'un plan ambitieux destiné à améliorer la visibilité et les messages de l'OIBT, et à appuyer ses efforts de levée de fonds, en notant que sa mise en œuvre nécessiterait des moyens supplémentaires.</p> <p>En 2022-2023, le Secrétariat a mis en oeuvre diverses activités décrites dans la stratégie de communication, moyennant un budget réduit, et notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Publication d'articles en célébration de journées internationales en lien avec les travaux de l'Organisation afin de mettre en lumière la valeur de la foresterie durable pour le développement durable, les Objectifs de développement durable (ODD) et surmonter des défis mondiaux complexes. Ils ont été diffusés via des publications sur le site web de l'OIBT, ainsi que sur les réseaux sociaux et des bulletins d'information mensuels. • Publication d'une tribune reflétant les réflexions éclairées de dirigeants sur la foresterie tropicale durable (cette tribune a été publiée sur le site <i>Mongabay</i> en juin 2022 et reprise par <i>Ensia</i> en juillet 2022). Une autre tribune a été publiée en 2022 dans l'organe de presse allemand <i>Schutzgemeinschaft Deutscher Wald</i>. Plusieurs médias ont parlé des travaux de l'OIBT, dont le <i>Timber Trades Journal</i>; le journal japonais <i>Sanrin</i> de la <i>Dai Nihon Sanrin-kai</i> (Association japonaise des forêts de montagne); les sites web du Ministère japonais des affaires étrangères et de la Convention sur la diversité biologique; des communiqués publiés par les Ministres du G7 en charge du climat, de l'énergie et de l'environnement en 2021 et 2022; le <i>Seikyo Shimbun</i>. Un article sur les travaux de l'OIBT a été publié dans deux numéros de <i>A Better World</i> (Volume 9), qui ont été publiés durant le Sommet des ODD en septembre 2023, et Volume 7, présentant les travaux de l'OIBT liés à l'ODD 17. Divers organes de presse ont publié du matériel sur les travaux de l'OIBT ou contacté l'OIBT pour obtenir des informations et |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|--|--|--|---|
| | | | <p>données pour leurs articles, dont le <i>The New York Times</i>. Une étude de cas de l'OIBT sur l'innovation technologique en matière de GDF a été soumise et sélectionnée pour la publication de la <i>FAO Situation des forêts du monde 2024</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Publication sur les réseaux sociaux et dans les bulletins d'information mensuels de cas de réussites liés à des projets qui ont établi des corrélations claires avec les ODD. • La Directrice exécutive de l'OIBT et des membres de son personnel ont délivré des allocutions liminaires et/ou des messages préenregistrés lors de réunions internationales et de célébrations de journées internationales, telles que l'édition 2022 du <i>Nature for Life Hub</i>; la publication officielle de vidéos du Gouvernement de Fidji sur la gestion durable des mangroves (un produit d'un projet de l'OIBT); une réunion de publication du rapport sur l'Indice mondial du bois (GTI); un message spécial destiné à l'Agence forestière du Mexique; l'édition 2023 de la Journée mondiale de la vie sauvage; la 23^e réunion du Groupe d'experts de l'APEC sur l'exploitation forestière illicite et le commerce associé; les 50^e anniversaires du Service coréen des forêts et du Conseil malaisien de la filière du bois; et le Colloque 2023 de l'Association internationale des étudiants forestiers. Au moment de la préparation de ce rapport, une autre allocution liminaire devait être enregistrée pour la Conférence de l'ANZIF 2023 devant se tenir en octobre 2023. • Poursuite de la participation aux réunions et conférences pertinentes, telles que celles répertoriées à l'Activité 13. • Améliorations au site web de l'OIBT, avec notamment l'ajout d'une nouvelle rubrique dédiée au Matériel didactique ; une icône améliorant la visibilité et l'accès aux lignes directrices et plans d'action de l'OIBT ; et une nouvelle page dédiée aux rapports mensuels du GTI. |
| <p>16.Actualités des Forêts Tropicales (TFU)</p> | <p>Travaux réguliers.</p> <p>Coût estimatif: \$EU390 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2021-\$EU195 000 Année 2022-\$EU195 000</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à quatre numéros de <i>TFU</i> par année publiés et diffusés dans les trois langues de travail de l'OIBT | <p>La revue TFU est distribuée en version imprimée à plus de 14 000 particuliers et organisations à travers plus de 160 pays. Elle est également disponible en ligne et sur l'application TFU. (téléchargeable dans l'<i>App Store</i> et sur <i>Google Play</i>).</p> <p>Trois numéros de TFU ont été publiés en 2021. Sa production avait été suspendue de mai à août 2021 en raison du manque à recevoir dans les contributions des membres au Budget administratif. Les coûts de production de TFU ont</p> |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|--|--|---|---|
| | | | <p>substantiellement augmenté en 2022 sous l'effet de la hausse des frais d'impression et d'expédition, un effet collatéral de la pandémie de Covid-19 et des goulots d'étranglement dans le transport. Le Secrétariat a toutefois trouvé les moyens de maintenir sa production dans les limites du budget alloué, ce qui a toutefois eu des répercussions sur la programmation de l'année. Au moment de la préparation du présent rapport, deux numéros de TFU avaient été publiés en 2023 et un troisième était en préparation.</p> |
| <p>17. Relations publiques, sensibilisation et vulgarisation</p> | <p>Travaux réguliers. Continuer de faire en sorte que l'OIBT touche un public aussi large que possible par des:</p> <p>(a) Activités de communication (site web, rapports, relations publiques, etc.): mettre en œuvre des activités régulières de communication et de sensibilisation, y compris, entre autres, en améliorant et en actualisant le site web de l'OIBT dans les trois langues officielles et en japonais; en publiant et en diffusant des rapports OIBT pertinents, dont rapports annuels, rapports de projets et d'activités, bulletins d'information, entre autres; en produisant et diffusant du matériel de relations publiques (brochures, calendriers, infographiques, dépliants, affiches, vidéos, etc.); en valorisant le matériel photographique qui illustre les travaux de l'Organisation; et autres initiatives idoines en collaboration avec d'autres partenaires lorsque de besoin.</p> <p>Coût estimatif: \$EU360 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2021-\$EU180 000 Année 2022-\$EU180 000</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Publication régulière de contenus se rapportant aux travaux de l'Organisation sur le site web et les réseaux sociaux • Jusqu'à deux nouvelles publications dans les séries Politique forestière/Technique publiées et diffusées • Jusqu'à 8 numéros de TFU distribués de manière élargie • Jusqu'à 10 numéros du bulletin d'information <i>Tropical Forest News</i> distribués de manière élargie • Vidéos, affiches et dépliants supplémentaires publiés | <p>(a) <u>Site web de l'OIBT:</u></p> <p>Le site web de l'OIBT a été régulièrement mis à jour tout au long de la période couverte par le présent rapport et offre une grande diversité de contenus sur les travaux de l'Organisation, et notamment: des actualités; des appels à soumissions; des informations à destination du Conseil international des bois tropicaux et de ses Comités; des publications, dont la revue TFU et les séries Politique forestière et Technique; la base de données statistiques; le Service d'information sur le marché des bois tropicaux; des informations sur le Programme de bourses de l'OIBT; une rubrique «Postes vacants» une liste de manifestations à venir; les produits de travaux de projets (avec un moteur de recherche performant); une photothèque et des liens permettant d'accéder instantanément à diverses rubriques du site web. Ont été ajoutées ou modifiées au cours de la période couverte par le présent rapport les sections suivantes: une liste des points de contact de l'OIBT; les profils des organes/groupes consultatifs du Conseil; les projets/notes conceptuelles pour examen par les donateurs; les Objectifs de développement durable; une rubrique «Matériel didactique»; le rapport de l'Indice mondial du bois (GTI); et une nouvelle icône pour améliorer la visibilité et l'accès aux lignes directrices et plans d'action de l'Organisation. Les chiffres sur la consultation du site web sont fournis dans les rapports annuels de l'Organisation.</p> <p><u>Réseaux sociaux:</u></p> <p>L'OIBT est présente de longue date sur Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter et YouTube. Des messages ont été régulièrement publiés sur l'ensemble des comptes de l'OIBT au</p> |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|----------|-------------------------------|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Deux rapports annuels publiés en trois langues • Photothèque enrichie | <p>cours de la période couverte par le présent rapport. Les chiffres clés de sa présence sur les réseaux sociaux sont donnés dans les Rapports annuels de l'Organisation.</p> <p><u>Vidéos:</u></p> <p>Au moment de la préparation du présent rapport, 137 vidéos au total étaient disponibles sur la chaîne YouTube de l'OIBT, présentant divers aspects des travaux de l'Organisation.</p> <p><u>Matériel promotionnel:</u></p> <p>Le bulletin d'information électronique <i>Tropical Forest News</i>, comptait environ 2 700 abonnés. Douze numéros mensuels ont été diffusés en 2021 et en 2022 et cinq numéros supplémentaires ont été publiés au cours de la 58^e session du Conseil en 2022. Au moment de la préparation du présent rapport, sept numéros mensuels de <i>Tropical Forest News</i> avaient été publiés en 2023.</p> <p>Des éditions du calendrier de l'OIBT ont été produites et distribuées chaque année durant la période couverte par le présent rapport; des pins OIBT et ODD ont été produits et distribués et cinq affiches ont été conçues en 2023.</p> <p><u>Rapport annuel et rapports sur des projets et activités:</u></p> <p>Les rapports annuels des années 2020, 2021 et 2022 ont été publiés et sont disponibles sur le site web de l'OIBT: www.itto.int/fr/annual_report</p> <p>Quatre ouvrages ont été publiés dans la série Technique de l'OIBT au cours de la période couverte par le présent rapport: <i>Incitations fiscales et non fiscales à la gestion durable des forêts; Bois tropicaux 2050</i>; et <i>Not Only Timber</i> (financé dans le cadre d'un protocole d'accord signé avec la <i>Precious Forest Foundation et Chères, exploitées et menacées</i>. La <i>Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois 2019-2020</i> a été publiée en août 2021 et l'édition 2021-2022 en septembre 2023.</p> <p>Deux documents d'orientation ont été publiés au cours de la</p> |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|----------|-------------------------------|-------------------------|--|
| | | | <p>période couverte par le PTB: <i>Améliorer les résultats pour la biodiversité et les populations et Enseignements pour une bonne collaboration dans les forêts africaines</i>. Le <i>Plan d'action stratégique 2022–2026</i> a également été publié au cours de la période couverte par le présent rapport tandis que les <i>Lignes directrices de l'OIBT sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</i> ont été de nouveau publiées dans le format de la série de l'OIBT Politique forestière. Les <i>Critères et indicateurs de l'OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales d'Afrique</i> étaient en préparation au moment de la rédaction du présent rapport.</p> <p>Les autres rapports publiés durant la période couverte par le présent rapport sont: <i>Forest Product Conversion Factors: Tropical Logs and Sawnwood</i> (Facteurs de conversion des produits forestiers: grumes et sciages tropicaux); <i>Designing Fiscal Instruments for Sustainable Forestry</i> (Concevoir des instruments fiscaux pour la foresterie durable) (par le Fonds d'investissement climatique et la Banque mondiale, avec le concours de l'OIBT); <i>India Timber Supply and Demand 2010–2030</i> (L'offre et la demande indiennes en bois 2010-2030); <i>A new national policy for the Peruvian forest</i> (Une nouvelle politique nationale pour les forêts péruviennes); <i>Teak in the Mekong for a Sustainable Future</i> (Le teck du Mékong pour un futur pérenne); <i>Global Assessment on Forest Education</i> (Évaluation mondiale de l'enseignement forestier, publié conjointement par la FAO et l'IUFRO); et les rapports du Mécanisme de suivi indépendant des forêts.</p> <p>Les liens des bulletins d'information produits dans le cadre d'un projet de l'OIBT visant à développer les ressources en teck dans la sous-région du Mékong ont été mis en ligne sur le site web de l'OIBT et diffusés via d'autres médias.</p> <p><u>Relations publiques:</u></p> <p>Pour la plupart, les événements programmés pour 2021 au titre des relations publiques ont été annulés ou reportés en raison de la pandémie. Toutefois, l'OIBT a participé à plusieurs manifestations en ligne /hybrides en 2021, dont notamment: des webinaires sur les <i>Lignes directrices pour la restauration des</i></p> |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|----------|-------------------------------|-------------------------|---|
| | | | <p><i>paysages forestiers en milieu tropical</i> de l'OIBT; la Journée mondiale de l'IUFRO; le webinaire de la FAO «Réduire les risques dans les chaînes d'approvisionnement agricoles-Inclure les forêts dans les processus de diligence raisonnée»; les célébrations du 30^e anniversaire du Centre des organisations internationales de Yokohama; un webinaire explorant les enseignements tirés de la gestion des incendies en Indonésie; le lancement du projet sur la gestion des incendies au Pérou; un webinaire FAO/EFI sur les micros, petites et moyennes entreprises (MPME), la gouvernance des forêts et les moyens d'existence; une manifestation du Partenariat de collaboration sur les forêts en marge du Forum politique de haut niveau sur le développement durable; la Conférence sur l'éducation forestière sous l'égide de la FAO, de l'OIBT et de l'IUFRO; les 19^e et 20^e réunions du Groupe d'experts sur l'exploitation forestière illicite et le commerce associé de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (EGILAT-APEC); et l'édition 2021 du Forum international de Yokohama.</p> <p>L'OIBT a participé à plusieurs forums internationaux en 2022-2023, ainsi que décrit à l'Activité 13. L'OIBT a été l'un des sponsors <i>Gold</i> du XV^e Congrès forestier mondial, au cours duquel il a pris une part active à plusieurs séances; l'Organisation a animé un stand d'exposition pendant le Congrès. L'OIBT avait également son stand lors de la 27^e CdP à la CCNUCC et de la 15^e CdP à la CDB.</p> <p>Les travaux de l'OIBT ont été évoqués dans divers médias, notamment <i>El Comercio</i> (grand journal péruvien); les communiqués du G-7 en 2021 et 2022; Mongabay; RTV Slovenia; <i>Stabroek News</i>; <i>Savoir News</i> (Togo); <i>Dai-Nihon Shiran-kai</i>; le <i>Timber Trade Journal</i> et des médias associés au Forum mondial sur les paysages, au Fonds d'investissement climatique, à la Plateforme de connaissances sur les ODD de l'IISD, à l'ATIBT, à Double-Helix, à Form International, à la CDB, à Soka Gakkai, au Ministère japonais des affaires étrangères, à l'Institut national des forêts du Guatemala ainsi que d'autres. L'OIBT a fourni des informations pour un article publié dans <i>The New York Times</i> le 28 août 2022 intitulé <i>Wood is Life: A Hong Kong Sawmill's Last Days</i> (Le bois c'est la vie: Les derniers jours d'une scierie à Hong Kong).</p> |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|----------|--|---|---|
| | <p>(b) Activités de sensibilisation (stands et/ou manifestations parallèles lors des rencontres internationales pertinentes): Exposer les travaux de l'OIBT lors des manifestations internationales pertinentes au cours de la période biennale [par ex., XXV^e Congrès mondial ; CdP à la CDB, à la CITES et à la CCNUCC ; sessions du FNUF ; COFO-26], et autres réunions qui ne sont pas couvertes au titre d'autres activités du PTB.</p> <p>Coût estimatif: \$EU180 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2021-\$EU90 000 Année 2022-\$EU90 000</p> | <p>Exposer les travaux de l'OIBT lors de cinq rencontres internationales au maximum</p> | <p>(b) Pour la plupart, les manifestations répertoriées ont été annulées ou reportées en 2021 en raison de la pandémie. Toutefois, l'OIBT a participé en ligne à plusieurs rencontres, dont: le volet en ligne de la 15^e CdP à la CDB; la Conférence internationale sur l'éducation forestière sous l'égide de la FAO, de l'OIBT et de l'IUFRO; la 16^e session du FNUF; la 19^e réunion du Groupe d'experts sur l'exploitation forestière illicite et le commerce associé de la Coopération économique pour l'Asie-pacifique (EGILAT-APEC); et la 26^e CdP à la CCNUCC.</p> <p>L'OIBT a participé à plusieurs rencontres internationales en 2022-2023, comme indiqué à la suite de l'Activité 13.</p> |
| | <p>(c) Traduction en japonais du site web de l'OIBT et du matériel de relations publiques connexe.</p> <p>Coût estimatif: \$EU50 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU25 000 Année 2022-\$EU25 000</p> | <p>Couverture complète en japonais des travaux de l'OIBT sur le site web de l'OIBT</p> | <p>Financement reçu: \$EU 75 000 Financement en attente: Année 2021 ZÉRO Année 2022-2023 ZÉRO</p> <p>c) Le Gouvernement du Japon a alloué en 2021 une enveloppe de 25 000 \$EU destinée à couvrir le coût de traduction en japonais du site web de l'OIBT. Les rapports annuels des années concernées et d'autres matériels promotionnels ont été publiés en japonais au cours de la période couverte par le présent rapport et les rubriques pertinentes du site web ont également été traduites.</p> <p>Le Plan d'action stratégique de l'OIBT 2022–2026 et les documents d'orientation <i>Améliorer les résultats pour la biodiversité et les populations</i> et <i>Enseignements pour une bonne collaboration dans les forêts africaines</i> ont été publiés en japonais. Le contenu du site web de l'OIBT continue d'être traduit en japonais et des publications ont été régulièrement publiées en japonais sur le compte Twitter de l'OIBT. Les conférences dans les écoles et les universités ont repris en 2022 et se sont poursuivies en 2023 tandis que la communication a été renforcée avec des responsables japonais en vue d'accroître la diffusion des travaux de l'Organisation auprès de publics japonais, notamment dans le cadre d'une exposition d'affiches de l'OIBT dans le métro de Tokyo; la participation de l'OIBT (avec un stand) au salon <i>Global Festa Japan 2023</i>; la diffusion d'affiches de</p> |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|----------|-------------------------------|-------------------------|--|
| | | | <p>l'OIBT dans des écoles de Yokohama (prévue en octobre); et la production de nouvelles brochures et bulletins par la Ville de Yokohama donnant des informations sur les travaux de l'Organisation.</p> <p>Des contributions volontaires d'un montant de 25 000 \$EU sont sollicitées pour poursuivre la traduction en japonais en 2024-2025.</p> |

GROUPE 5 – TRAVAUX ANALYTIQUES ET STATISTIQUES ET AUTRES TRAVAUX RÉGULIERS

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|---|--|---|---|
| <p>18. Participation du Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC)</p> | <p>Travaux réguliers. Encourager l'appui à la participation des membres du TAG et du GCSC aux sessions du Conseil.</p> <p>Coût estimatif: \$EU80 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU40 000 Année 2022-\$EU40 000</p> | <p>Au moins quatre représentants du TAG et du GCSC bénéficiant d'une aide leur permettant de participer aux sessions du Conseil en 2021 et 2022</p> | <p>Financement reçu: \$EU 40 000 Financement en attente: Année 2021 \$EU40 000 Années 2022-2023 \$EU20 000</p> <p>En raison du fait que la 57^e session du CIBT se soit tenue en visioconférence, aucune aide aux déplacements n'a été requise en 2021. Un appui au déplacement a été mis à disposition du TAG et du GCSC pour leur permettre de participer aux 58^e et 59^e sessions du CIBT. Cette activité est anticipée se poursuivre en 2024 et au-delà.</p> |
| <p>19. Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché</p> | <p>Travaux réguliers. Les thèmes des Discussions annuelles sur le marché seront déterminés lors des sessions du Conseil précédant immédiatement ces Discussions.</p> <p>Coût estimatif: \$EU70 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2021-\$EU35 000 Année 2022-\$EU35 000</p> | <p>Discussions annuelles de l'OIBT sur le marché organisées en 2021 et 2022</p> | <p>Financement reçu: Financée à partir des dépenses essentielles</p> <p>Les déplacements étant restés difficiles, voire impossibles, en 2021, le Secrétariat a collaboré avec le TAG en préparation à l'édition 2021 de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché sur le thème «Défis de la pandémie de Covid-19» organisée concomitamment à la cinquante-septième session du CIBT. Le TAG a prévu d'organiser l'édition 2022 sur le thème «Marché du carbone et filière du bois: Une opportunité pour un changement de paradigme?», qui s'est tenue conjointement à la 58^e session du CIBT, au format hybride (en ligne et en présentiel) le 8 novembre 2022. Le thème de l'édition 2023 de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché, qui va se tenir en présentiel à Pattaya, en Thaïlande, le 14 novembre 2023 est le suivant: «La filière des bois tropicaux: Défis et opportunités découlant de l'évolution des priorités». Cette activité est anticipée se poursuivre en 2024 et au-delà.</p> |
| <p>20. Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets</p> | <p>Travaux réguliers. Convoquer jusqu'à deux réunions du Panel d'experts chaque année.</p> <p>Coût estimatif: \$EU280 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2021-\$EU140 000 Année 2022-\$EU140 000</p> | <p>Réunions du Panel d'experts organisées en 2021 et 2022</p> | <p>Financement reçu: Financée à partir des dépenses essentielles</p> <p>En raison de la pandémie de Covid-19, il n'avait pas été possible de réunir le cinquante-septième Panel d'experts à Yokohama, au Japon, en juin 2022. Le Panel d'experts a mené son examen par voie électronique. Le Panel d'experts a décidé que sa cinquante-huitième réunion se tiendrait également par voie électronique. Le rapport sera présenté dans le cadre d'une séance commune des Comités au titre du point 1 de l'ordre du jour (document ITTC/EP-58).</p> |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|---|--|---|---|
| <p>21. Programme de bourses de l'OIBT</p> | <p>Travaux réguliers. L'objectif du Programme de bourses de l'OIBT est de développer les ressources humaines et d'enrichir les savoir-faire professionnels dans les pays membres en matière de foresterie tropicale et dans les disciplines connexes, en vue de promouvoir la gestion durable des forêts tropicales, une exploitation et une valorisation efficaces du bois tropical et une meilleure information économique sur le commerce international de bois tropicaux.</p> <p>Coût estimatif: \$EU800 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU400 000 Année 2022-\$EU400 000</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Attribution de 130 à 140 bourses en 2021 et 2022 • Maintien du Réseau des boursiers de l'OIBT | <p>Financement reçu: \$EU 337 770 Financement en attente: Année 2021 \$EU 167 093 Années 2022-2023 \$EU 295 137</p> <p>Le rapport d'activité sur la mise en œuvre du Programme de bourses de l'OIBT sera joint en annexe au Rapport de la Commission de sélection des bourses [Document ITTC(LIX)/7] et présenté à la 59^e session du CIBT dans le cadre du rapport d'activités sur PTB au titre du point 12 de l'ordre du jour provisoire. Cette Activité nécessitera des financements supplémentaires pour être en mesure d'attribuer des bourses dans le cadre du PTB 2024-2025.</p> |
| <p>22. Service d'information de l'OIBT sur le marché (MIS)</p> | <p>Travaux réguliers.</p> <p>Coût estimatif : \$EU420 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année2021-\$EU210 000 Année2022-\$EU210 000</p> | <p>Jusqu'à vingt-trois numéros du Rapport sur le marché des bois tropicaux (TTMR) publiés pour chacune des années 2021 et 2022</p> | <p>Financement reçu: Financée à partir des dépenses essentielles</p> <p>Vingt-trois numéros du Rapport sur le marché des bois tropicaux (<i>Tropical Timber Market Report</i>, TTMR) ont été publiés en 2021 et 2022, et un nombre identique sera publié en 2023 conformément au calendrier prévu. Le TTMR est diffusé à plus de 18 000 abonnés qui le font circuler à d'autres. Cette activité est anticipée se poursuivre en 2024 et au-delà.</p> |
| <p>23. Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques</p> | <p>Travaux réguliers. Le Secrétariat mènera des activités destinées à améliorer la base de données statistiques, à assurer l'accès aux bases de données sur le commerce international des produits forestiers et à maintenir sa participation au Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques forestières et au Questionnaire commun sur le secteur forestier.</p> <p>La base de données statistiques en ligne a été mise à jour en février et en août 2021, et en février et août 2022.</p> <p>Coût estimatif: \$EU40 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2021-\$EU20 000</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Participation à deux réunions du Groupe de travail intersecrétariats • Actualiser et affiner le Questionnaire commun sur le secteur forestier (JFSQ) • Mise à jour deux fois par an de la base de données statistiques en ligne | <p>Financée à partir des dépenses essentielles</p> <p>En 2022, la réunion du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques forestières (IWGFS) s'est tenue en ligne. Les principaux sujets discutés ont été: l'amélioration permanente du Questionnaire commun sur le secteur forestier, dont la mise à jour de la définition de certains produits, l'augmentation du taux de réponse, l'inclusion de nouveaux produits dans la prochaine révision du Système harmonisé de l'Organisation mondiale des douanes et l'examen des activités communes menées en matière de statistiques avec d'autres organisations partenaires.</p> <p>La réunion du Groupe de travail intersecrétariats s'est tenue au siège de l'OIBT en février 2023. Au cours de cette réunion, l'inclusion des codes du Système harmonisé 2022 dans le Questionnaire commun sur le secteur forestier a été opérée.</p> |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|----------|-------------------------------|-------------------------|---|
| | Année 2022-\$EU20 000 | | <p>L'harmonisation des données entre les bases de données des organisations partenaires a également été discutée.</p> <p>La base de données statistiques de l'OIBT a été mise à jour en juillet 2023 pour assurer sa cohérence avec la <i>Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois 2021-2022</i>. La prochaine mise à jour interviendra en juillet 2024.</p> <p>Cette Activité a également cofinancé deux études de marché pour la Revue biennale de l'OIBT.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une étude spéciale sur la consommation et le commerce des produits bois de transformation primaire et secondaire dans le monde sur la période 1990-2020, qui sera publiée en septembre 2023. Elle aura pour objet de mettre en lumière les principales évolutions intervenues dans le monde, concernant en particulier les grands producteurs et consommateurs de bois tropicaux au cours de cette période. Cette étude devra également présenter les facteurs majeurs à l'origine des changements dans les politiques, la consommation, ou tout autre effet majeur ayant eu un retentissement sur la consommation et la production de produits bois tropicaux dans le monde. Le référentiel statistique de l'étude sera la base de données statistiques de l'OIBT, qui pourra être complétée par d'autres sources de statistiques et d'analyse. • Une étude spéciale sur les facteurs de conversion (du poids en volume pour les placages et contreplaqués tropicaux, et des mètres carrés en mètres cubes pour les placages tropicaux) se rapportant aux placages et contreplaqués tropicaux que produisent et exportent les principaux pays tropicaux et non tropicaux sera publiée en décembre 2023. Elle complétera l'étude OIBT-FAO-CEE-ONU sur les facteurs de conversion publiée en 2020. Le consultant complétera également cette étude en comparant les propriétés techniques des essences employées pour produire des placages et contreplaqués tropicaux, la part de contreplaqués tropicaux de type composite par rapport aux contreplaqués 100% tropicaux et les principales utilisations commerciales et industrielles des placages et contreplaqués tropicaux ainsi que la principale méthode de production des |

| Activité | Modalités d'exécution et coût | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|--|---|---|---|
| 24. Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois | <p>Travaux réguliers. Publication en août 2021 de la Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois pour 2019-2020 et préparation en 2022 des éléments préliminaires nécessaires à l'édition 2021-2022 de la Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois.</p> <p>Coût estimatif: \$EU120 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2021-\$EU60 000 Année 2022-\$EU60 000</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Revue biennale 2019-2020 et évaluation publiée en 2021 • Éléments préliminaires de la Revue biennale 2021-2022 examinés lors de la cinquante-huitième session du Conseil en 2022 • Mener deux études de marché par période biennale | <p>placages tropicaux (tranchage ou déroulage) en fonction du pays, lorsque ces informations sont disponibles.</p> <p>Financement reçu: Financée à partir des dépenses essentielles</p> <p>Les éléments préliminaires de la <i>Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois 2021-2022</i> ont été présentés en novembre 2022 lors de la 58^e session du CIBT. Suite aux apports du Conseil, au recueil de données supplémentaires, à l'analyse et à la rédaction, la Revue biennale 2021-2022 a été publiée en 2023 et sera diffusée lors de la 59^e session du CIBT.</p> <p>Une étude de long terme sur la consommation et le commerce des produits bois de transformation primaire et secondaire a été cofinancée dans le cadre de cette Activité et sera publiée dans une édition ultérieure de la <i>Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois</i>. Cette activité est anticipée se poursuivre en 2024 et au-delà.</p> |

2^E PARTIE - ACTIVITÉS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (SANS EXIGENCES FINANCIÈRES)

| Activité | Modalités d'exécution | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|---|--|--|--|
| <p>25. Examiner le déroulement de l'exécution du Programme de travail de l'OIBT pour la période biennale 2021-2022. [AIBT de 2006, article 24] [Décisions 7(XXV), 2(XXXI), 9(XXXIV) du CIBT]</p> | <p>Travaux de session ordinaire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Déroulement examiné lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 | <p>Le Conseil examinera le déroulement de l'exécution du PTB de l'OIBT pour 2021-2022 prorogé jusqu'à la fin de 2023 au titre du point 12a) de son ordre du jour provisoire [Document ITTC(LIX)/6].</p> |
| <p>26. Examiner le projet de Programme de travail de l'OIBT pour la période biennale 2023-2024. [Décisions 7(XXV), 2(XXXI), 9(XXXIV) du CIBT]</p> | <p>Travaux de session ordinaire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Projet de Programme de travail de l'OIBT pour la période biennale 2023-2024 examiné lors de la cinquante-huitième session du Conseil en 2022 | <p>En application de la décision 2(LVIII), le PTB 2021-2022 a été prorogé jusqu'à la fin de 2023. Un nouveau projet de PTB sera présenté au Conseil au titre du point 12b) de son ordre du jour [Document ITTC(LIX)/8].</p> |
| <p>27. Statuer sur l'admissibilité des actions, projets et avant-projets approuvés à un financement à partir du Compte subsidiaire B du Fonds pour le Partenariat de Bali. [AIBT de 2006, article 21] [Décision 4(XXX) du CIBT]</p> | <p>Travaux de session ordinaire. Le Groupe de travail créé aux termes de la décision 4(XXX) dispense ses avis au Conseil sur l'admissibilité des actions, avant-projets et projets à un financement par le Compte subsidiaire B.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Décisions prises lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 | <p>Le Panel du Compte subsidiaire B du Compte du Fonds pour le Partenariat de Bali se réunira au cours de la cinquante-neuvième session du Conseil et dispensera son avis sur l'admissibilité d'un financement à partir du Compte subsidiaire B.</p> |
| <p>28. Statuer sur les travaux de projets, y compris leur financement, en tenant compte des recommandations formulées par les Comités sur les</p> | <p>Travaux de session ordinaire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Décisions prises lors des cinquante-septième et cinquante-huitième | <p>Le Conseil, lors de sa cinquante-neuvième session, examinera les recommandations des Comités et se prononcera sur les travaux de projets, dont leur financement.</p> |

| Activité | Modalités d'exécution | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|--|--|--|---|
| <p>propositions de projets et les projets approuvés qui sont en cours ou achevés. [AIBT de 2006, articles 20, 21, 25]</p> | | <p>sessions du Conseil en 2021 et 2022</p> | |
| <p>29. Allouer des fonds qui, dans le Fonds pour le partenariat de Bali et/ou le Compte spécial, sont dépourvus d'affectation, pour financer l'exécution d'actions, projets et avant-projets approuvés et admissibles à ce mode de financement. [AIBT de 2006, article 21] [Décision 4(XXX) du CIBT]</p> | <p>Travaux de session ordinaire. Le Groupe de travail constitué aux termes de la Décision 4(XXX) du CIBT dispense ses avis au Conseil sur l'attribution des fonds non préaffectés.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Fonds alloués lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 | <p>Le Panel du Compte subsidiaire B du compte du Fonds pour le Partenariat de Bali se réunira au cours de la cinquante-neuvième session du Conseil pour statuer sur l'attribution des fonds disponibles non préaffectés.</p> |
| <p>30. Examiner le déroulement de l'exécution, du suivi et de l'évaluation de la Démarche programmatique et des quatre Axes programmatiques durant la période de leur phase pilote (2020-2022). [Décisions 8(XLV) et 4(XVI) du CIBT]</p> | <p>Le Secrétariat rendra compte au Conseil de la phase pilote.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Déroulement de l'exécution examiné lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 | <p>Le rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la Démarche programmatique et les quatre Axes programmatiques sera présenté au Conseil au titre du point 15 de son ordre du jour provisoire. En application de la décision 8(XVII), l'examen/l'évaluation de la phase pilote 2020-2022 ont été reportés jusqu'à au moins 2023. Lors de la 58^e session du CIBT, la Commission consultative a recommandé que l'examen soit mené en 2024 et reporté à la 60^e session du CIBT.</p> |
| <p>31. Examiner le déroulement de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des avant-projets, projets et activités relevant du Compte subsidiaire des Programmes thématiques. [AIBT de 2006, article 20(6)]</p> | <p>Travaux de session ordinaire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Déroulement de l'exécution examiné lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 | <p>Ainsi qu'annoncé lors de la 56^e session du CIBT, en l'absence de nouvelles annonces de financement en faveur des Programmes thématiques et dans la mesure où tous les projets financés ont été déclarés achevés, aucun élément n'est à communiquer au titre de cette Activité.</p> |

| Activité | Modalités d'exécution | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|--|-------------------------------|---|--|
| [Décisions 9(XLIV), 10(XLIV) du CIBT] | | | |
| 32. Examiner les rapports du Groupe consultatif non officiel (GCNO). [Décisions 3(XXII), 5(XXVI) du CIBT] | Travaux de session ordinaire. | <ul style="list-style-type: none"> • Rapports des trente-cinquième et trente-sixième réunions du GCNO examinés lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 | Le Conseil recevra le rapport de la 37 ^e réunion du GCNO au titre du point 8 de son ordre du jour provisoire [Document ITTC(LIX)/2]. |
| 33. Passer en revue les résultats pertinents des travaux de projets et de politique des Comités. [AIBT de 2006, articles 24, 26] | Travaux de session ordinaire. | <ul style="list-style-type: none"> • Rapports des Comités présentés lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 | Le Conseil examinera et approuvera les rapports des Comités associés, au titre du point 19 de son ordre du jour provisoire, y compris les projets et travaux de politique des Comités. |
| 34. Approuver la sélection des projets pour évaluation a posteriori en respectant les procédures évoquées à la décision 3(XXVIII) du CIBT. [Décision 3(XXVIII) du CIBT] | Travaux de session ordinaire. | <ul style="list-style-type: none"> • Projets sélectionnés pour évaluation a posteriori approuvés lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 | Le Conseil examinera et adoptera les rapports des Comités associés, au titre du point 19 de son Ordre du jour provisoire, y compris les recommandations concernant les projets retenus pour évaluation a posteriori. |
| 35. Envisager et, s'il y a lieu, prendre des mesures destinées à diffuser des informations sur les conclusions et résultats des projets. [AIBT de 2006, article 26] | Travaux de session ordinaire. | <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion examinée lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 | Des informations sur les conclusions et résultats des projets sont disponibles sur le site web de l'OIBT, notamment par le biais du moteur de recherche de projets, dans la revue TFU et le bulletin électronique <i>Tropical Forest News</i> , sur la chaîne YouTube de l'OIBT et à travers le matériel de sensibilisation et les Rapports annuels. |

| Activité | Modalités d'exécution | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|---|--------------------------------------|--|--|
| <p>36. Examiner les rapports des évaluations à mi-parcours et évaluations a posteriori des projets en cours et achevés. [AIBT de 2006, articles 24, 26]</p> | <p>Travaux de session ordinaire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Rapports examinés lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 | <p>Le Conseil examinera les rapports d'évaluation a posteriori portant sur trois projets dans le domaine de l'Économie, des statistiques et des marchés, deux projets dans le domaine de l'Industrie forestière et une évaluation du groupe thématique de projets dans le domaine du Reboisement et de la gestion forestière lors d'une séance commune tenue au cours de la cinquante-septième session des Comités, au titre du point 2 de leur ordre du jour provisoire [Document ITTC-JC(LVII)/1].</p> |
| <p>37. Examiner les états financiers audités en externe des exercices 2020 et 2021, et recommander leur approbation au Conseil. [AIBT de 2006, article 26(3)]</p> | <p>Travaux de session ordinaire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Rapports des vérificateurs aux comptes indépendants transmis aux membres et résumés publiés dans les Rapports annuels de l'OIBT en 2021 et 2022 | <p>Le Comité des finances et de l'administration (CFA) examinera le rapport des vérificateurs aux comptes indépendants portant sur l'exercice 2022 lors de sa trente-huitième session, [Document CFA(XXXVIII)/6]. Le CFA pourra recommander au Conseil que ce rapport soit approuvé.</p> |
| <p>38. Mettre à l'étude et produire des recommandations au Conseil concernant l'approbation des propositions de budget administratif de l'Organisation pour les exercices 2022 et 2023. [AIBT de 2006, article 26(3)]</p> | <p>Travaux de session ordinaire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Les propositions de budget seront incluses dans les trente-sixième et trente-septième rapports du CFA en vue d'être présentées lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 | <p>Le Conseil a approuvé le budget administratif biennal des exercices 2022 et 2023 lors de la 57^e session du CIBT en décembre 2021. Le Budget administratif de la période biennale des exercices 2024 et 2025 sera présenté à la 59^e session du CIBT pour approbation.</p> |
| <p>39. Examiner les actifs de l'Organisation en vue d'assurer leur gestion prudente et de faire en</p> | <p>Travaux de session ordinaire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Rapports des vérificateurs aux comptes indépendants pour | <p>Le CFA dressera un bilan des actifs de l'Organisation lors de sa trente-huitième session dans le cadre de ses travaux ordinaires.</p> |

| Activité | Modalités d'exécution | Objectifs de l'activité | État d'exécution |
|--|---|--|--|
| <p>sorte que l'Organisation dispose de réserves suffisantes pour mener à bien ses travaux. [AIBT de 2006, article 26(3)]</p> | | <p>les exercices 2020 et 2021 présentés lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunions de la Commission de contrôle des placements et rapports afférents selon que de besoin | |
| <p>40. Examiner les implications budgétaires du Programme de travail de l'Organisation et les mesures qui pourraient être prises pour garantir les ressources nécessaires à son exécution, et produire des recommandations au Conseil à cet effet. [AIBT de 2006, article 26(3)]</p> | <p>Travaux de session ordinaire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Décision sur le Programme de travail de l'OIBT pour la période biennale 2021-2022 présentée lors de la cinquante-septième session du Conseil en 2021 | <p>Le CFA procédera à un examen lors de sa trente-huitième session dans le cadre de ses travaux ordinaires.</p> |
| <p>Activité supplémentaire</p> | | | |
| <p>41. Faciliter le détachement d'un responsable du programme par le Gouvernement de la Corée</p> | <p>Accord de coopération au titre du protocole d'accord entre le Service forestier coréen (KFS) et l'OIBT</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la coopération entre le KFS et l'OIBT dans le cadre du détachement d'un responsable de programme | <p>En remplacement de M. Taesik Ham, un nouveau responsable du Programme (M. Soomin Lee) a été détaché au Secrétariat de l'OIBT pour la période de septembre 2023 à septembre 2026. Ce détachement est financé par le Service coréen des forêts (KFS) dans le cadre d'une contribution volontaire de 1,23 milliard KRW (1,006 502 \$EU).</p> |

Annexe I

Pertinence de l'activité et organe compétent

| Activité | | AIBT/CIBT | PAS de l'OIBT | PSNUF | Axe programmatique | Organe compétent |
|---|--|---|--------------------|------------------------|--------------------|---------------------------|
| GRUPE 1 – ACTIVITÉS DE TERRAIN IMPLIQUANT DES TRAVAUX DANS LES PAYS MEMBRES ET/OU LEUR PARTICIPATION | | | | | | |
| 1 | Inciations à opérer des investissements dans des chaînes de valeur génératrices de croissance verte liées aux forêts tropicales | Décisions 2(XXXIX), 1(XLI) et 2(XVIII) | PS1, PS2, PS4 | OMF1, OMF2, OMF4 | AP 1 | Conseil/Comités conjoints |
| 2 | Mise en place de chaînes d'approvisionnement de produits forestiers d'origine légale et durable | Articles 1(d), (k), (n), (o) | PS1, PS2 | OMF2, OMF5 | AP1 | CEM |
| 3 | Renforcement de la participation du secteur privé aux travaux de l'OIBT | Rapport CEM/CFI (L)/4, point 9 (iv) et (v); annexe C | PS2, PS6 | OMF6 | AP 1 | Conseil, CEM, CFI |
| 4 | Amélioration de la gestion du teck | Articles 1(a), (c), (d), (f), (h), (i), (j), (k), (l), (m), (r) | PS1, PS2, PS5, PS6 | OMF2, OMF6 | AP 1 | CFI |
| 5 | Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES | Article 15 ; Décisions 3(XVI), 7(XXXIV), 2(XXXVII), 5(XLVI) | PS2, PS3, PS6 | OMF1, OMF2, OMF5, OMF6 | AP 1, AP 2 | Conseil |
| 6 | Surveillance indépendante du marché des bois porteurs d'une autorisation FLEGT | Articles 1(d), (k), (n), (o) | PS1, PS2, PS5 | OMF2, OMF5, OMF6 | AP 1 | CEM |
| 7 | a) Ateliers sur les critères et indicateurs | Decisions 5(XXX), 9(XXX), 4(XXXIV) | SP1 | GFG5, GFG6 | | Conseil/CRF |
| | b) Adapter l'édition 2016 des Critères et indicateurs (C&I) OIBT de la GDF au contexte africain | | | | | |
| 8 | Ateliers de renforcement des capacités en matière de statistiques | Article 28(5) | PS5, PS6 | OMF6 | | CEM |
| 9 | Prévention et gestion des incendies dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre | Article 1(m); Décision 6(XXXIII) | PS4 | OMF1, OMF6 | AP 2, AP 4 | CRF |
| GRUPE 2 – TRAVAUX NORMATIFS EN MATIÈRE DE LIGNES DIRECTRICES OU AUTRES TRAVAUX STRATÉGIQUES | | | | | | |
| 10 | Formulation d'un nouveau Plan stratégique de l'OIBT | Article 24(3) | PS1 – PS6 | Transversal | | Conseil |
| 11 | a) Mise en application des <i>Lignes directrices OIBT sur l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes</i> | Décision 2(L) | PS1 – PS6 | OMF6 | | Council |
| | b) Diffusion des <i>Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers</i> en milieu tropical | Décisions 7(LV) | PS4 | OMF1, OMF6 | | CRF |
| | c) Appui à des groupements féminins pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers | Decision 2(L) | SP2, SP-4 | GFG1, GFG2 | AP 3 | CRF |

| | | | | | | |
|---|---|---|-----------|-------------|------|--------------------|
| | au Togo | | | | | |
| GROUPE 3 – TRAVAUX/RÉUNIONS EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS/INITIATIVES | | | | | | |
| 12 | Conservation et utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'oeuvre | Article 1(m), (r); Décision 6(XLIV) | PS3 | OMF3, OMF4 | AP 2 | Conseil/CRF |
| 13 | Coopération et concertation avec le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et autres entités | Article 15; Décision 7(XXX) | PS6 | OMF6 | | Conseil |
| 14 | Collaboration en matière de critères et indicateurs de la gestion durable des forêts (GDF) | Décisions 3(XXVI), 5(XXX), 9(XXX), 4(XXXIV) | PS1 | OMF5, OMF6 | | Conseil, CRF |
| GROUPE 4 – TRAVAUX DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION | | | | | | |
| 15 | Stratégie de communication de l'OIBT | Article 1, Décision 5(XXVII) | PS5, PS6 | OMF6 | | Conseil |
| 16 | <i>Actualités des Forêts Tropicales</i> (TFU) | Articles 27, 28 | PS5 | OMF6 | | Conseil |
| 17 | a) Activités de communication (site web, rapports, relations publiques, etc.) | Article 1, Décision 5(XXVII) | PS5, PS6 | OMF6 | | Conseil |
| | b) Activités de sensibilisation (stands et/ou manifestations parallèles lors des rencontres internationales pertinentes) | | | | | |
| | c) Traduction en japonais du site web de l'OIBT et autres matériaux de relations publiques | | | | | |
| GROUPE 5 – TRAVAUX ANALYTIQUES ET STATISTIQUES, ET AUTRES TRAVAUX RÉGULIERS | | | | | | |
| 18 | Participation du Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC) | Décisions 9(XXVIII), 2(XXXII) | PS6 | OMF6 | | Conseil |
| 19 | Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché | Article 1(e), (h) | PS5 | OMF6 | | Comités conjoints |
| 20 | Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets | Article 26; Décisions 6(IX), 2(X), 7(XXI), 7(XXII) | PS1 - PS6 | OMF1 - OMF6 | | Conseil et Comités |
| 21 | Programme de bourses de l'OIBT | Décision 4(XXVII) | PS6 | OMF6 | | Conseil |
| 22 | Service d'information sur le marché de l'OIBT (MIS) | Articles 27, 28 | PS2, PS5 | OMF2, OMF6 | | CEM |
| 23 | Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques | Article 27 | PS5 | OMF6 | | CEM |
| 24 | Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois | Article 28 | PS5 | OMF6 | | Conseil |

Tableaux de référence

Priorités stratégiques (PS) du Plan d'action stratégique de l'OIBT (PAS)

| | |
|------|---|
| PS 1 | Favoriser la bonne gouvernance forestière et les financements de la gestion durable des forêts |
| PS 2 | Augmenter la contribution des forêts tropicales aux économies nationales et locales, notamment par le commerce international |
| PS 3 | Renforcer la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre |
| PS 4 | Freiner le déboisement et la dégradation des forêts dans le monde tropical et valoriser l'apport des services écosystémiques |
| PS 5 | Améliorer la qualité et la disponibilité des informations sur les forêts tropicales, les marchés et le commerce des produits forestiers |
| PS 6 | Renforcer et développer les ressources humaines affectables à la mise en œuvre de la GDF et intensifier le commerce des biens et services forestiers obtenus de forêts en gestion pérenne |

Objectifs mondiaux relatifs aux forêts (OMF) du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (PSNUF)

| | |
|-------|--|
| OMF 1 | Mettre fin à la réduction du couvert forestier dans le monde en pratiquant une gestion forestière durable, notamment grâce à la protection des forêts, à leur régénération, au boisement et au reboisement, et à des efforts accrus en vue de prévenir la dégradation des forêts et de contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques |
| OMF 2 | Renforcer les avantages économiques, sociaux et écologiques dérivés des forêts, y compris en améliorant les moyens de subsistance des populations tributaires des forêts |
| OMF 3 | Accroître sensiblement la superficie de forêts protégées dans le monde et celle des forêts gérées de façon durable et accroître la proportion des produits forestiers provenant de forêts en gestion durable |
| OMF 4 | Mobiliser des ressources financières sensiblement plus importantes, y compris nouvelles et additionnelles de toutes provenances, en vue de la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts et du renforcement de la coopération et des partenariats scientifiques, et technologiques |
| OMF 5 | Promouvoir des cadres de gouvernance afin de réaliser la gestion forestière durable, notamment à l'aide de l'instrument des Nations Unies sur les forêts, et renforcer la contribution des forêts au Programme de développement durable à l'horizon 2030 |
| OMF 6 | Renforcer la coopération, la coordination, la cohérence et les synergies à tous les niveaux en ce qui concerne les questions touchant aux forêts, notamment dans le système des Nations Unies et entre les organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, ainsi qu'entre les différents secteurs et les parties prenantes concernées |

Axes programmatiques (AP) de l'OIBT (approuvés au titre d'une phase pilote de 2020 à 2022 dans le cadre de la décision 8(LV))

| | |
|------|---|
| AP 1 | Chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC) |
| AP 2 | Conservation de la biodiversité et des services écosystémiques |
| AP 3 | Restauration des paysages forestiers et moyens d'existence résilients |
| AP 4 | Questions émergentes et innovation |